



# Bâtir l'avenir par des solutions naturelles et novatrices

Rapport annuel 2013



PROGRAMME AFRIQUE CENTRALE ET OCCIDENTALE (PACO)

# Sommaire

Sigles et abréviations.....	1
Partenaires techniques et financiers.....	2
Avant propos du Directeur Régional.....	3
<b>MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME.....</b>	<b>4</b>
Domaine de programme 1 : Valorisation et conservation de la biodiversité.....	4
Domaine de programme 2 : Gouvernance efficace et équitable de l'utilisation de la nature.....	11
Domaine de programme 3 : Des solutions basées sur la nature pour relever les défis mondiaux du climat, de l'alimentation et du développement.....	17
<b>CONTRAINTES DANS LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME.....</b>	<b>21</b>
<b>RESSOURCES HUMAINES.....</b>	<b>21</b>
<b>RESSOURCES FINANCIERES.....</b>	<b>22</b>
Sources de financement.....	22
Mise en œuvre du budget.....	23
<b>DEVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL ET COMMUNICATION.....</b>	<b>24</b>
Evolution des effectifs des Membres.....	24
Mise en œuvre de l'approche "Programme Unique".....	25
Partenariats.....	27
<b>LES COMMISSIONS SPECIALISEES DE L'UICN SUR LE TERRAIN.....</b>	<b>28</b>
<b>PRINCIPALES PUBLICATIONS.....</b>	<b>31</b>
<b>LES MEMBRES DE L'UICN EN AFRIQUE CENTRALE ET OCCIDENTALE.....</b>	<b>32</b>

**Titre** : Bâtir l'avenir par des solutions naturelles et novatrices, Rapport annuel 2013, UICN-PACO

**Publié par** : UICN - Programme Afrique Centrale et Occidentale (PACO), Ouagadougou, Burkina Faso

**Copyright** : 2014, Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources (UICN). La reproduction de cette publication à des fins non commerciales, notamment éducatives est permise sans autorisation écrite préalable du droit d'auteur à condition que la source soit clairement indiquée.

**Citation** : UICN-PACO (2014). Bâtir l'avenir par des solutions naturelles et novatrices : Rapport annuel 2013. Ouagadougou, Burkina Faso : UICN. 36 pp.

**ISBN** : 978-2-8317-1670-1

**Conception** :

- UICN-PACO

- Graphi Imprim - Tél.: +226 50 31 12 34

**Impression** :

Graphi Imprim - Tél.: +226 50 31 12 34

Disponible auprès de l'UICN - Bureau Afrique Centrale et Occidentale ; 01 BP 1618 Ouagadougou 01 ; Tél. : +226 5036 4979 / +226 5036 4895 ; [paco@iucn.org](mailto:paco@iucn.org) - [www.iucn.org/paco](http://www.iucn.org/paco)

**Crédits photos**

**Couverture** : © JF Hellio & N. Van Ingen

**Intérieur** :

Pp 3, 23 : © Félicité Mangang, UICN-PACO

Pp 4, 21 : © UICN-Direction Régionale

P 5 : © Raymond Ouédraogo

Pp 7, 17, 20 : © UICN-Burkina Faso

Pp 8, 9, 11 : © UICN-Cameroun

P 12 : © Désiré Bakyono

P 15 : © Chantal Wandja

Pp 10, 26, 27, 35 : © JF Hellio & N. Van Ingen

P 30 : © Commission SSC

**Comité de rédaction** : Pr Aimé Joseph Nianogo, Dr Jacques Somda, Félicité Mangang, Eva Mouzong

## Notre vision

Un monde juste qui valorise et conserve la nature.

## Notre mission

Influer sur les sociétés du monde entier, de les encourager et de les aider à conserver l'intégrité et la diversité de la nature, et de veiller à ce que toute utilisation des ressources naturelles soit équitable et écologiquement durable.



# Sigles et abréviations

<b>ABN</b> : Autorité du Bassin du Niger	<b>IBAP</b> : Institut de la Biodiversité et des Aires Protégées
<b>AFAUDEB</b> : Association Faune et Développement au Burkina	<b>ICCN</b> : Institut Congolais pour la Conservation de la Nature
<b>AFD</b> : Agence Française de Développement	<b>IED</b> : Innovations, Environnement, Développement
<b>AGEREF/CL</b> : Association inter-villageoise de GEstion des REssources naturelles et de la Faune de la Comoé-Léraba	<b>IFDD</b> : Institut de la Francophonie pour le Développement Durable
<b>AJSBF</b> : Association des journalistes scientifiques du Burkina Faso	<b>IIED</b> : Institut international pour l'environnement et le développement
<b>AMP</b> : Aire Marine Protégée	<b>IMROP</b> : Institut Mauritanien de Recherches Océanographiques et de Pêches
<b>APV/FLEGT</b> : Accord de Partenariat Volontaire relatif à l'application des réglementations forestières, la gouvernance et les échanges commerciaux du bois et produits dérivés	<b>IRD</b> : Institut de Recherche pour le Développement
<b>ASAN</b> : Association Sénégalaise des Amis de la Nature	<b>KfW</b> : Kreditanstalt für Wiederaufbau (Établissement de crédit pour la reconstruction)
<b>ATPF</b> : Les Amis du Terroir de Pays de Filière	<b>MEDD</b> : Ministère de l'Économie Forestière et du Développement Durable
<b>BAfD</b> : Banque africaine de développement	<b>MINFOF</b> : Ministère des Forêts et de la Faune
<b>CAFE</b> : Consortium Africain des Fonds Environnementaux	<b>MIKE</b> : Suivi de l'abattage illicite d'éléphants
<b>CARPE</b> : Programme régional en faveur de l'environnement en Afrique centrale	<b>MOLOA</b> : Mission d'Observation du Littoral Ouest Africain
<b>CCAFS</b> : Climate Change, Agriculture and Food Security	<b>ONAHA</b> : Office national des aménagements hydro agricoles
<b>CCRE</b> : Centre de Coordination des Ressources en Eau	<b>ONG</b> : Organisation Non Gouvernementale
<b>CEC</b> : Commission Education et Communication	<b>PACO</b> : Programme Afrique Centrale et Occidentale
<b>CED</b> : Centre pour l'Environnement et le Développement	<b>PAG</b> : Plan d'Aménagement et de Gestion
<b>CEDEAO</b> : Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest	<b>PAGE</b> : Partenariat pour la Gouvernance en Afrique de l'Ouest
<b>CEEAC</b> : Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale	<b>PANA</b> : Programme d'action national d'adaptation à la variabilité aux changements climatiques
<b>CEFDHAC</b> : Conférence sur les Ecosystèmes de Forêts Denses et Humides d'Afrique Centrale	<b>PARTAGE</b> : Projet d'Appui à la gestion de la pêche artisanale transfrontalière
<b>CEPIA</b> : Projet «Construire Ensemble une gestion des Pêches qui Intègre les AMP»	<b>PCD</b> : Plans communaux de développement
<b>CGIAR</b> : Consultative Group on International Agricultural Research	<b>PDESC</b> : Programmes de Développement Economique, Social et Culturel
<b>CIFOR</b> : Centre International de Recherche sur les Forêts	<b>PEXULAB</b> : Plan d'Extrême Urgence de Lutte Anti Braconnage
<b>CILSS</b> : Comité inter-États de lutte contre la sécheresse au Sahel	<b>PNUD</b> : Programme des Nations unies pour le développement
<b>CITES</b> : Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction	<b>PNUE</b> : Programme des Nations Unies pour l'environnement
<b>CMAP</b> : Commission Mondiale des Aires Protégées de l'UICN	<b>POAS</b> : Plans d'occupation et d'affectation des sols
<b>CNU-Niger</b> : Coordination Nationale des Usagers du fleuve Niger	<b>PRCM</b> : Partenariat Régional pour la Conservation de la zone côtière et Marine en Afrique de l'Ouest
<b>COMAPROGE</b> : Multiservicios de construccion civil, de mantenimiento, de subministro de materiales y de proteccion del patrimonio socioambiental de Guinée Equatoriale	<b>PREMI</b> : Initiative pour la réduction de la pauvreté et la gestion de l'environnement
<b>COMIFAC</b> : Commission des Forêts d'Afrique Centrale	<b>PREZOH</b> : Programme thématique Régional Eau et Zones Humides
<b>COSDAL</b> : Commission d'Orientation et de Suivi de la Directive d'Aménagement du Littoral	<b>RACOPY</b> : Réseau Recherche-Actions-Concertées Pygmées
<b>CREMA</b> : Community Resource Management Area	<b>RAMPAO</b> : Réseau d'Aires Marines Protégées d'Afrique de l'Ouest
<b>CREMACO</b> : Comité Régional des Membres de l'UICN en Afrique Centrale et Occidentale	<b>RAPAC</b> : Réseau des Aires Protégées d'Afrique Centrale
<b>CSE</b> : Centre de Suivi Ecologique	<b>RCA</b> : République Centrafricaine
<b>CSR</b> : Commission Sous Régionale des Pêches	<b>RDC</b> : République Démocratique du Congo
<b>CTGEN</b> : Comité Transfrontalier de gestion des Ressources en Eau du Nakanbé	<b>REDD</b> : Réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts dans les pays en développement
<b>CTGS</b> : Comité transfrontalier de gestion intégrée des ressources en eau du bassin du Sourou	<b>REFADD</b> : Réseau Femmes Africaines pour le Développement Durable
<b>CVC</b> : Comités villageois de concertation	<b>REPALEAC</b> : Réseau des Populations Autochtones et Locales d'Afrique Centrale
<b>DANIDA</b> : Agence danoise pour le développement international	<b>REPAR</b> : Réseau des Parlementaires
<b>DU</b> : Diplôme d'Université	<b>REPES</b> : Réseau des Parlementaires pour la Protection de l'Environnement au Sénégal
<b>EoH</b> : Enhancing our Heritage	<b>RERAC</b> : Réseau des Radios Communautaires d'Afrique centrale
<b>FAO</b> : Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture	<b>ReSaD</b> : Réseau Sahel Désertification
<b>FEM</b> : Fond pour l'Environnement Mondial	<b>RFC</b> : Réseau de Foresterie Communautaire
<b>FFEM</b> : Fond Français pour l'Environnement Mondial	<b>SDLAO</b> : Schéma Directeur du Littoral d'Afrique de l'Ouest
<b>FIBA</b> : Fondation internationale du Banc d'Arguin.	<b>SNRA</b> : Systèmes nationaux de recherche agricoles
<b>FPP</b> : Forest People Programme	<b>SSC</b> : Commission Survie des Espèces
<b>FPRCI</b> : Fondation des parcs et réserves de Côte d'Ivoire	<b>U-AVIGREF</b> : Union des Associations Villageoises de Gestion des Réserves de Faune
<b>FSOA</b> : Fondation des Savanes Ouest Africaines	<b>UE</b> : Union Européenne
<b>GEF</b> : Global Environment Fund	<b>UEMOA</b> : Union économique et monétaire ouest-africaine
<b>GIZ</b> : Agence allemande de coopération internationale	<b>UICN</b> : Union internationale pour la conservation de la nature
<b>GRP</b> : Partenariat pour les Grandes Rivières	<b>UNOPS</b> : Bureau des Nations unies pour les services d'appui aux projets
<b>GTP-IE</b> : Groupe de Travail sur le Pétrole et les industries Extractives	<b>USAID</b> : United States Agency for International Development (USAID)
<b>GW</b> : Global Water Initiative	<b>WAPO</b> : Le complexe « W », Arly, Pendjari, Oti-Kéran
<b>GWP/AO</b> : Partenariat Régional de l'Eau de l'Afrique de l'Ouest	<b>WCMC</b> : World Conservation Monitoring Centre
<b>HCAVN</b> : Haut Commissariat à l'Aménagement de la Vallée du Niger	<b>WWF</b> : Fonds mondial pour la nature
	<b>ZOVIC</b> : Zones Villageoises d'Intérêt Cynégétique



# Partenaires techniques et financiers



# Avant propos

## Pr. Aimé J. Nianogo

Directeur Régional

Renforcer les connaissances sur le statut des espèces et des écosystèmes dans lesquels elles vivent, utiliser ces données pour informer les décideurs des menaces qui pèsent sur les ressources naturelles, et des conséquences qu'une dégradation de celles-ci pourrait avoir sur les communautés, aider à identifier les outils et cadres politiques, juridiques, économiques et sociaux pour lever les barrières, provoquer le changement de comportement et transformer les problèmes en opportunités, tels sont les défis qui s'adressent à toute la communauté mondiale.

Dans un contexte fortement marqué par les changements climatiques et leurs effets, chaque année vient avec son lot de nouveaux défis :

- les massacres d'éléphants ou de rhinocéros et la recrudescence du commerce illégal d'animaux sauvages ;
- les conflits armés qui naissent ici et là ; et
- les industries extractives qui sont toujours comme à l'affût, dans l'attente d'une occasion pour tout remettre en cause...

Bâtir l'avenir à partir des solutions naturelles et innovantes devient alors un combat à mener du local au global et vice versa.

Cela explique que des rencontres internationales dédiées à la conservation en général ou à la lutte contre les activités illégales se soient multipliées en 2013 :

- Réunion d'urgence de la CEEAC à Yaoundé sur la lutte anti-braconnage en Afrique Centrale ;
- Sommet de Gaborone, dit « Sommet des éléphants », organisé par le Gouvernement du Botswana en collaboration avec l'UICN ;
- Conférence de Paris organisée par le Gouvernement Français pour soutenir les Etats d'Afrique centrale à lutter contre le grand braconnage ;
- 7<sup>ème</sup> édition du Forum du PRCM à Dakar, sur les problématiques marines et côtières, pour ne citer que celles-là.



Au niveau local, plusieurs acteurs mettent ensemble leurs efforts pour démontrer que des solutions existent pour les défis identifiés.

En 2013 l'UICN s'est investie, grâce à la conjugaison des efforts du Secrétariat, des Commissions et des Membres, à la contribution de nombreux donateurs et à la collaboration de plusieurs partenaires, dans les trois principaux domaines de son programme quadriennal 2013-2016 : valoriser et conserver la nature, gouvernance efficace et équitable de l'utilisation de la nature et, des solutions basées sur la nature pour relever les défis mondiaux du climat, de l'alimentation et du développement.

Ce rapport rend compte des ressources mobilisées par l'UICN en Afrique Centrale et Occidentale et de ce que celles-ci ont permis d'entreprendre comme principales actions et garantir comme résultats et acquis significatifs en 2013.

# MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME

## Domaine de programme 1 : Valoriser et conserver la nature

### Des cadres bien formés pour la gestion des Aires Protégées

L'UICN, en collaboration avec l'Université Senghor d'Alexandrie, a mis en place depuis 2011 deux diplômes professionnels en gestion des Aires Protégées : un Diplôme Universitaire et un Master. Pour l'année 2013, un total de 64 jeunes cadres de la conservation ont reçu soit leur Diplôme d'Université (DU), soit leur Master Gestion des Aires Protégées. Ceci porte à 150 professionnels diplômés (dont 20% sont des femmes) en gestion des aires protégées mis à la disposition de 15 pays<sup>1</sup> d'Afrique de l'ouest et du centre. Certains diplômés sont actuellement en poste au sein d'aires protégées et utilisent les connaissances et outils acquis au cours de la formation. En fournissant aux états et aux gestionnaires d'aires protégées, des connaissances sur les outils récents de suivi et de développement de projet de conservation à appliquer dans les aires de conservation, ces formations contribuent à une meilleure gestion de la biodiversité.



Les bénéficiaires de la 6<sup>ème</sup> édition du DU, achevée à Ouagadougou en mai 2013

### Des acteurs locaux contribuent à la conservation

L'UICN apporte un soutien aux structures locales qui œuvrent dans et autour des aires protégées de 13 pays de la région (Bénin, Burkina Faso, Niger, Togo, Cameroun, Congo, RDC, Mali, Sierra Leone, Tchad, Gambie, Ghana, Côte d'Ivoire). Une trentaine d'ONG locales et structures de gestion décentralisées ou communautaires, ainsi qu'environ 30 élus et responsables communaux ont bénéficié de formations adaptées dans les domaines du montage et suivi-évaluation de projet, la gestion des ressources naturelles, la planification territoriale, la gestion financière et comptable, etc. Parmi la trentaine d'ONG locales, six<sup>2</sup> ont en plus acquis des capacités opérationnelles sur le suivi des dynamiques géographiques dans les paysages naturels. Elles sont ainsi en mesure d'assurer la conception et la réalisation de mini-projets SIG, l'identification, le suivi et la cartographie des zones écologiquement sensibles et d'autres structures significatives en utilisant la technologie GPS, l'interprétation et l'analyse d'information spatiale à partir des données de télédétection et SIG et, des techniques de mise en place et de maintien de base de données. Des microprojets de conservation ont en outre reçu des financements grâce à 3 projets régionaux (*Programme de Petites Initiatives, phase.3, Territoires de Conservation-Afrique de l'Ouest, financés par le FFEM et Aires protégées résilientes au changement climatique* financé par le FEM via le WCMC (World Conservation Monitoring Centre).

### Des capacités pour mieux gérer les sites du patrimoine mondial

En vue de renforcer les capacités des gestionnaires de sites du patrimoine mondial et de leurs collaborateurs, quatorze ateliers de formation à la mise en œuvre de l'outil *Enhancing our Heritage* (EoH) ont été organisés dans les sites suivants : Réserve de faune du Dja, Parc National du W du Niger, Parc National de Taï, Parc National de Kahuzi Biega, Trinationnel de la Sangha. Au total, 47 personnes des services techniques, représentants de communautés locales, ONG et instituts de recherche ont été formées. Ces formations ont permis aux acteurs d'établir qu'aujourd'hui les industries extractives, l'orpaillage et l'agriculture industrielle constituent les principales menaces qui pèsent sur la plupart de ces biens, et se manifestent déjà par des empiètements constatés dans près de 50% des cas étudiés. Ils ont aussi réalisé que les objectifs des plans de gestion de plus de 50% des sites n'ont pas suffisamment pris en compte le suivi de l'état de conservation des valeurs ayant déterminé l'inscription de ces biens sur la liste du patrimoine mondial.

Par ailleurs, l'UICN a appuyé les États Parties Africains à améliorer leurs propositions d'inscription sur la liste du patrimoine mondial. Des appuis conseils ont donc été apportés à quatre dossiers : le complexe WAP comme extension du W Niger, le Parc National d'Azagny (Côte d'Ivoire), le Parc National des îles Ehotilé (Côte d'Ivoire), le Parc National de Zakouma (Tchad). Il apparaît pour le moment que seuls Zakouma et le WAP peuvent justifier d'une valeur universelle exceptionnelle; mais des efforts restent à faire et il est recommandé à ces deux sites d'améliorer leur système de gestion et de reporter à 2015 le dépôt de leur proposition d'inscription.

<sup>1</sup>Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée, Mauritanie, Niger, Sénégal, Togo, Cameroun, Congo, RDC, Gabon, RCA, Mali, Cap vert  
<sup>2</sup>AGEREF/CL, AFAUDEB, U-AVIGREF, ATPF, AGBO ZEGUE et A Rocha



## Renforcer les connaissances pour mieux gérer la biodiversité

**En Afrique centrale**, l'UICN en partenariat avec l'université d'Oxford (Grande Bretagne) et le *Environmental Change Institute* (UK), a contribué à des travaux de recherche sur « l'amélioration de l'efficacité des biens d'existence alternatifs pour réduire la chasse pour la viande de brousse : leçons d'Afrique centrale ». Soixante quatre microprojets d'alternatives à la viande de brousse ont ainsi été analysés à travers l'Afrique centrale, y compris les petites subventions du programme régional en faveur de l'environnement en Afrique centrale (CARPE).

**En Afrique de l'Ouest**, l'UICN a relancé les collaborations régionales en matière de recherche scientifique et de conservation des tortues marines au Cap Vert, en Guinée Bissau et au Sénégal, appuyé les initiatives locales dans des sites pilotes, et contribué à mettre à la disposition des décideurs et des praticiens de la conservation des outils encourageant la prise de décisions anticipées pour réduire l'impact des dynamiques littorales. Ainsi, à partir d'une carte d'appréciation des risques en zone côtière pour la reproduction des tortues, et le renforcement des processus de mise en défens et de conservation de sites d'importance critique, les acteurs nationaux et locaux ont adopté des feuilles de route pour poursuivre les initiatives de terrain, améliorer la gestion des Aires Marines Protégées (AMP) et des sites pilotes et, renforcer les conditions de la conservation des tortues marines.

**En Mauritanie**, l'UICN en collaboration avec le Groupe de travail scientifique du projet d'Appui à la gestion de la pêche artisanale transfrontalière (PARTAGE), a poursuivi la collecte

des données et l'amélioration des connaissances sur les espèces de mulets et de courbine. Ces données ont été compilées dans un rapport faisant la synthèse des résultats obtenus en matière de biologie et écologie, de statistiques et d'évaluation des stocks et dans le domaine de la socio-économie. Ces résultats ont été utilisés dans la réalisation des plans d'aménagement au niveau national et seront intégrés au niveau transfrontalier. L'UICN a également soutenu les travaux de recherches de l'Institut Mauritanien de Recherches Océanographiques et de Pêches (IMROP). Ces travaux confirment la fragilité de la baie, liée aux multiples usages dont elle fait l'objet, justifiant ainsi la recommandation de la Commission d'Orientement et de Suivi de la Directive d'Aménagement du Littoral (COSDAL), relative à son classement en une aire marine protégée.

**Les connaissances générées** concernent également les outils utilisés dans la planification et/ou la gestion de la biodiversité en Afrique centrale et occidentale. Ainsi, une étude conduite sur le processus d'élaboration et la mise en œuvre des plans de gestion des aires protégées en Afrique centrale et occidentale a révélé de grandes ressemblances de contenu, malgré l'existence d'une grande diversité de situations dans les aires protégées. La comparaison de ces plans avec les pratiques recommandées dans les lignes directrices de l'UICN montre que les plans de gestion se limitent trop souvent aux actions possibles avec les moyens disponibles, au lieu de tracer un chemin plus ambitieux vers un état souhaité ; elle montre également que leur mise en œuvre est peu suivie, la distribution des rôles peu précise, les évaluations trop espacées et leurs conclusions peu diffusées<sup>3</sup>.

## Burkina Faso : les espèces de poissons d'eau douce inventoriées

Au Burkina Faso, des méthodes standardisées d'évaluation de l'état des écosystèmes aquatiques sont expérimentées en vue de gérer durablement les ressources halieutiques. Le projet de gestion durable de la pêche et des ressources en eau, financé par le programme APPEAR (*Austrian Partnership Programme in Higher Education and Research for Development*) de la coopération autrichienne au développement (SUSFISH) soutient ce processus à travers une coopération entre chercheurs autrichiens et burkinabé. Ainsi, en collaboration avec le groupe des experts des poissons d'eau douce de la *Commission Survie des Espèces* (SSC), l'UICN a coordonné, la formation de dix experts nationaux sur l'application des critères d'évaluation de la Liste Rouge des espèces de poissons d'eau douce. Elle a également facilité la mise en place d'une base de données nationale interactive sur les espèces de poissons d'eau douce et les pêcheries du Burkina Faso, ainsi que l'établissement de la liste et la description de 142 espèces de poisson dont le statut de conservation est en cours d'évaluation.



Remise d'attestations de formation par le Pr Philippe Laleye à un participant

## Nouveaux outils et guides pour planifier l'affectation des terres et la gestion des ressources

**En Afrique centrale**, l'UICN en collaboration avec l'USAID, a facilité la validation par les acteurs, des quatre nouveaux guides de planification de l'utilisation des terres et de la gestion des ressources associées: Guide de planification de l'utilisation des terres dans les paysages ; Guide de planification de l'utilisation des terres dans les AP ; Guide de planification relatif aux ressources extractives ; et Guide de planification de la gestion des ressources communautaires. Ce résultat poursuivi dans le cadre de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) a été atteint après plusieurs années d'effort.

**En RDC**, l'UICN a facilité l'élaboration d'un schéma de formalisation de l'exploitation forestière artisanale, qui a été validé avec un plan d'action et des supports de communication traduits en langues nationales. Ce plan d'action a été intégré dans une des composantes du Programme National Environnement, Forêts, Eaux et Biodiversité de la RDC. Un guide de formation au processus REDD destiné aux organisations de la société civile a été publié. Ce guide a été préparé avec la société civile, le Comité National-REDD+, les ONG internationales de conservation et les experts du ministère des forêts.

**En Guinée Équatoriale**, l'UICN a soutenu les organisations de la société civile (ex. COMAPROGE) pour l'élaboration d'un manuel de procédures devant faciliter l'obtention et la gestion de forêts communautaires. L'objectif est de soutenir le lancement de la foresterie communautaire en Guinée Équatoriale.

Dans la perspective d'un plan stratégique pour les aires marines protégées, l'UICN a soutenu l'élaboration d'un état de référence pour les aires marines protégées (AMP) de six pays d'Afrique centrale (Cameroun, Congo, RDC, Gabon, RCA, Guinée Equatoriale). Il s'agit d'un travail exploratoire sur un sujet relativement nouveau en Afrique centrale, qui permet de rassembler de nombreuses informations et de produire une cartographie de synthèse au 1/500 000<sup>ème</sup> unifiée, pour les six pays.

L'UICN a également produit des outils d'aménagement et de conservation de la biodiversité pour trois Parcs Nationaux d'Afrique Centrale et leurs périphéries. Ainsi, au Parc National du Mont Allen, le processus de renforcement des capacités des acteurs sur le suivi écologique et l'utilisation durable de la biodiversité a abouti à :

- deux manuels de formation (l'un sur le suivi écologique et l'autre sur l'utilisation durable de la biodiversité), et
- la formation de 18 éco gardes et autres cadres de l'administration forestière de la Guinée Equatoriale en suivi écologique.

Le plan d'aménagement du Parc National de Waza au Cameroun a été finalisé et devra servir de guide pour

l'élaboration du plan d'affaires et des actions de conservation et de gestion durable entreprises par le service de conservation et les acteurs de la zone périphérique. Au Parc de Sena Oura au Tchad, un plan de gestion des feux de brousse à l'intérieur du Parc, mais aussi dans la zone de transition et les périphéries a été validé.

**Au Burkina Faso**, l'UICN a facilité la validation régionale du schéma directeur d'aménagement du complexe WAP en collaboration avec les Ministères en charge des aires protégées du Bénin, du Burkina Faso, du Niger, de l'Union Européenne, de l'UEMOA et de l'*African Wildlife Foundation*. Le programme a également appuyé l'élaboration et la validation des Plans d'Aménagement et de Gestion des Zones Villageoises d'Intérêt Cynégétique de Madjoari, une commune située dans la partie burkinabé du WAP (**Encadré 1**). Enfin, l'UICN a conduit l'élaboration de 6 plans d'action villageois de mise en œuvre des innovations identifiées dans le cadre de la composante Burkina Faso du projet Strengthening Local Climate Change Adaptation Stratégies in West Africa (EPIC).

**En Mauritanie**, l'UICN a facilité l'élaboration de plans d'aménagement des mulets, suivant l'approche novatrice dite ComMod (démarche de modélisation d'accompagnement), qui ont ensuite été validés par les acteurs de la pêche.

Dans la baie de l'Etoile, la Commission d'Orientation et de Suivi de la Directive d'Aménagement du Littoral (COSDAL) vient d'adopter un Plan d'Aménagement et de Gestion (PAG) du site, dont les règles de gestion préconisées entreront en vigueur dès le classement officiel de la baie par l'Autorité de la zone franche de Nouadhibou, aujourd'hui opérationnelle et désormais seule compétente pour approuver le statut de conservation de la zone.

**En Guinée Bissau**, l'UICN a appuyé l'adoption de nouvelles lois par le Secrétariat d'Etat de l'Environnement et du Tourisme, interdisant l'importation de sachets plastiques et la construction d'habitations et d'infrastructures dans les zones humides. L'Union a aussi facilité une forte mobilisation des populations contre le commerce illicite de bois en organisant des missions de sensibilisation, des débats et des prises de position aux niveaux national et international, en collaboration avec l'Institut de la Biodiversité et des Aires Protégées (IBAP) et la représentation de l'Union Européenne.

L'UICN a par ailleurs soutenu l'animation d'un atelier de formation des membres du réseau des parlementaires (REPAR-Afrique Centrale, Bureau de Guinée Equatoriale), sur les problématiques de la pêche illégale et de la gestion durable des ressources halieutiques ainsi que l'actualisation des règles de pêche dans les aires protégées en collaboration avec l'Assemblée Nationale Populaire.



## Encadré 1 : Les efforts de conservation du complexe WAPO renforcés

Le complexe « W », Arly, Pendjari, Oti-Kéran (WAPO) est une réserve de biodiversité unique en Afrique de l'Ouest dont l'efficacité de gestion dépend de plusieurs facteurs, parmi lesquels la capacité de coordination transfrontalière des Etats et la situation socio-économique des communautés riveraines. Jouant un rôle d'assistant technique, l'UICN a :

- appuyé les Etats concernés (Bénin, Burkina Faso, Niger, Togo) engagés dans le projet « Renforcer et catalyser la durabilité du système des aires protégées du WAP » à travers un processus d'élaboration d'un schéma directeur d'aménagement et de gestion de ce complexe. Ce schéma qui sera consolidé par l'UEMOA, permet de définir une vision partagée et d'orienter les différentes interventions sur l'ensemble du complexe, notamment en matière d'aménagement et de gestion des aires protégées. Il donne également des orientations sur le financement de la conservation dans le complexe, le tourisme et les autres formes de valorisation du complexe, la réglementation des structures de gestion, la gestion des interfaces (aire protégée-périphérie), la recherche et le suivi écologique.
- promu des actions de renforcement de la résilience des communautés riveraines au changement climatique au Bénin, au Burkina Faso et au Niger grâce à l'appui financier de l'Union Africaine (Projet Elevage comme moyen d'existence).



Concertation villageoise lors du diagnostic

- facilité la mise à disposition des Etats d'un guide méthodologique de planification locale pour une meilleure intégration de la conservation des aires protégées dans les plans de développement des communes riveraines du complexe. Trois plans types (Banikoara au Bénin, Madjoari au Burkina et Kirtachi au Niger) ont été élaborés pour servir de modèles.

## Des paysages d'intérêt écologique et économique aménagés

Dans le cadre des actions entreprises dans le complexe WAP, l'appui à la réhabilitation et au bornage de 582ha de Zones Villageoises d'Intérêt Cynégétique (ZOVIC) au Burkina Faso, a permis de récupérer et de sécuriser des espaces de conservation initialement transformés en terres agricoles. Il en est de même de l'aménagement de deux mares dans les ZOVIC de Saborga et de Madjoari au Burkina Faso pour accroître la disponibilité en eau aussi bien pour la faune sauvage que pour le bétail.

Au Bénin, 37 km de couloirs de bétail dans quatre localités et 56km<sup>2</sup> d'aires de pâture ont été réhabilités et sécurisés en vue de promouvoir la cohabitation pacifique des agropasteurs et de la faune sauvage.

Le Ministère de l'Eau, de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme du Burundi a marqué son intérêt à lancer un programme national de restauration des paysages forestiers, et engagé son pays à adhérer au « *Bonn Challenge* » dont l'objectif est de restaurer 150 millions d'ha de forêts dégradées dans le monde d'ici 2020. Cet intérêt a été suscité par les discussions que les autorités burundaises ont eues avec l'UICN. Il s'agit d'une opportunité pour le Burundi de prendre une part active à l'effort international d'atténuation et d'adaptation au changement climatique.

## Réforme de la législation forestière au Cameroun : la société civile accompagnée

Après plus d'une décennie de mise en oeuvre, des manquements constatés dans la loi n° 94-01 du 20 janvier 1994 portant Régime des forêts, de la faune et de la pêche, ont amené le MINFOF à lancer un processus de révision de ladite loi. Pour faciliter l'implication de toutes les parties prenantes à ce processus, des thématiques ont été définies en concertation avec les partenaires au développement. En réponse, la société civile s'est mobilisée pour contribuer à travers des notes de positionnement portant sur des thématiques clés, notamment les droits des peuples autochtones de la forêt, la REDD+ et la foresterie communautaire, les droits fonciers et forestiers des femmes, et l'harmonisation de la loi avec l'APV/FLEGT.

L'UICN a accompagné techniquement et financièrement les réseaux et organisations de la société civile à divers niveaux : sensibilisation et consultations à la base ; organisation des ateliers de formulation et de validation des propositions issues des consultations réalisées ; mise en forme des préoccupations exprimées par les populations selon le canevas proposé par le Ministère des forêts et de la faune ; et organisation de la cérémonie de remise officielle des documents de plaidoyer auprès de l'instance en charge du processus de révision de la loi.

Les principaux acteurs de la société civile ayant coordonné ces actions de plaidoyer sont: le Réseau Recherche-Actions-Concertées Pygmées (RACOPY) qui a accompagné l'action des autochtones, le Réseau de Foresterie Communautaire (RFC), le Réseau Femmes Africaines pour le Développement Durable, antenne du

Cameroun (REFADD-Cam), une coalition composée du secrétariat de l'UICN, du Centre pour l'Environnement et le Développement (CED) et de Forest People Programme (FPP). Les points essentiels de plaidoyer ont été propres à chaque groupe d'acteurs :

- Les autochtones ont mis en avant la nécessité de lever l'équivoque entre communautés riveraines d'une part et, communautés locales et autochtones marginalisées de l'autre ; le respect des droits coutumiers des populations locales et autochtones en zone forestière ; la protection de l'exercice du droit d'usage dans les territoires ancestraux érigés en forêts permanentes.
- Les acteurs intéressés par la foresterie communautaire et la REDD+ ont souhaité la précision du concept de partage équitable des bénéfices dans le cas de la gestion des forêts communautaires en prenant en considération la REDD+ ; la nécessité d'assurer une assistance technique aux communautés lors de la signature des contrats avec les exploitants forestiers ; et l'importance de dissocier les mécanismes d'attribution des forêts communautaires des mécanismes de gestion et /ou d'exploitation.
- Les groupes de femmes ont insisté sur la reconnaissance des droits fonciers et forestiers des femmes dans la loi, introduisant des dispositions relatives à la tenure foncière, la prise de décision dans l'exploitation, le partage équitable des revenus issus de l'exploitation forestière entre les différentes catégories sociales, etc.

Forêt d'Adimbia au Cameroun



## Lutte anti braconnage : l'UICN aux côtés des partenaires pour sauver l'éléphant d'Afrique

La zone transfrontalière partagée par le Cameroun, le Tchad et la République Centrafricaine est localisée dans la zone septentrionale de l'Afrique Centrale et couvre plus d'un million d'hectares. C'est l'un des rares paysages de savane dans le bassin du Congo abritant une douzaine d'aires protégées dans lesquelles on retrouve des populations relativement importantes d'espèces sauvages emblématiques, telles que les éléphants, les lions et les girafes. L'intégrité de ces aires protégées est cependant gravement menacée depuis quelques années par un braconnage de type nouveau, à travers des incursions de bandes bien organisées, souvent équipées d'armes de guerre. Selon les organisations de conservation, près de 400 éléphants ont été massacrés dans cette zone depuis janvier 2012.

Outre la biodiversité, cette situation représente une menace pour l'économie et le bien-être des populations riveraines, de même que pour la paix et la sécurité.

Dans le but de remédier à cette situation, la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC), la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) et le Réseau des Aires Protégées d'Afrique Centrale (RAPAC) ont organisé une réunion d'urgence sur le braconnage. Y ont pris part les ministres de la CEEAC, chargés des questions de défense, de sécurité, des relations extérieures, de l'intégration et de la protection de la faune et leurs experts, les agences du système des Nations-Unies, et diverses organisations et institutions nationales, régionales et internationales.

Au terme de leur rencontre, les Ministres ont adopté (i) un Plan d'Extrême Urgence de Lutte Anti Braconnage (PEXULAB); (ii) et une Déclaration sur la lutte anti-braconnage en Afrique centrale.



Signature du contrat de subvention LAB entre l'UICN et la CEEAC, Libreville décembre 2013

La Thaïlande y est citée en exemple pour sa récente décision d'interdire le commerce de l'ivoire illégal, et les autres pays de destination de l'ivoire sont encouragés à redoubler d'efforts pour lutter contre le commerce illicite de l'ivoire, et sensibiliser plus efficacement leurs concitoyens sur les conséquences dudit commerce.

Les trois pays concernés ont en outre procédé à la signature d'un accord de coopération transfrontalière pour coordonner leurs actions de lutte anti-braconnage dans les écosystèmes transfrontaliers de savane.

L'UICN qui a assuré le secrétariat technique de cette réunion, s'est engagée avec ses partenaires, à appuyer la CEEAC dans ses efforts pour sauver les éléphants d'Afrique. Les partenaires techniques et financiers se sont également mobilisés pour soutenir les actions de lutte anti braconnage.



Signature de l'Accord Trinational LAB entre le Cameroun, le Tchad et la RCA, Ndjamen novembre 2013



## Systèmes de financement durable d'aires protégées

Un des problèmes majeurs des aires protégées est l'absence de financement durable, qui les rend particulièrement dépendants de projets successifs mais à la fois discontinus et pas forcément cohérents les uns par rapport aux autres. Au Bénin, l'UICN a soutenu la mise en place de la Fondation des Savanes Ouest Africaines, dont on espère qu'elle aidera à assurer une continuité des actions et la pérennisation des résultats de conservation.

### Fondation des Savanes Ouest Africaines (FSOA) : une initiative à répliquer

Au Bénin, les parcs de la Pendjari et du W ont enregistré des progrès significatifs ces dernières années, avec l'appui de nombreux partenaires (UE, KfW, AfD, GEF, ...), notamment en matière de développement des plans de gestion et d'affaires, d'implication des populations locales, d'amélioration de la surveillance et de suivi écologique.

Cependant, malgré la contribution substantielle de l'Etat et une augmentation régulière des revenus du tourisme, les coûts de gestion des parcs ne sont pas intégralement couverts. Le Gouvernement s'est donc engagé dans la création d'un fonds fiduciaire visant à générer des revenus réguliers. L'UICN épaula étroitement et cofinance ce processus depuis 2009 et l'année 2013 s'illustre par plusieurs résultats concrets :

- La FSOA est officiellement enregistrée en Angleterre et au Bénin, permettant la mise en place du fonds d'investissement ;
- La KfW accorde un don de 12 M€ pour compléter les fonds déjà alloués par l'Etat (environ 1,2 M€) ;
- Le Conseil d'Administration dont l'UICN est membre, est créé travaillé et est composé d'une majorité de représentants du secteur privé ;
- Le Directeur Exécutif est recruté et développe les procédures nécessaires à l'opérationnalisation complète de la FSOA.

La FSOA sera désormais un acteur clef de la protection de la nature au Bénin, impactant positivement le développement local. Elle continuera, comme d'autres membres du Consortium Africain des Fonds Environnementaux (CAFE), telle la Fondation des parcs et réserves de Côte d'Ivoire (FPRCI), à recevoir l'appui de l'UICN.

## Delta intérieur du Niger : des écosystèmes réhabilités

Au Mali, l'UICN a coordonné, par le biais du Projet de Réhabilitation des Ecosystèmes Dégradés du Delta Intérieur du Niger (REDDIN), la réhabilitation de forêts dans les communes de Konna, Boroundougou et Kounari, et celle du chenal de Diangoudié pour assurer l'alimentation en eau des cuvettes maraîchères et des forêts situées en aval.

La forêt de M'bibba, qui s'étend sur 8 ha, est une ressource partagée entre les communes de Konna, Boroundougou et Kounari dans la région de Mopti. Elle a servi de principal site de restauration pour l'amélioration des pratiques et rendements agricoles. La technique de construction des cordons pierreux et des demi-lunes a été utilisée à cet effet, afin d'accroître l'infiltration des eaux de pluie ainsi que la plantation des arbres d'utilité pour les populations et la clôture de l'espace aménagé. Deux années après la restauration de cette forêt, on constate : i) un regain d'activités biologiques du sol par l'amélioration du taux de recouvrement du couvert herbacé ; ii) l'apparition de rongeurs, notamment des écureuils ; iii) la tendance à l'amélioration des pratiques agricoles dans les exploitations familiales périphériques; et iv) l'amorce de l'intercommunalité pour la gestion concertée de cette ressource partagée.

Historiquement, le chenal de Diangoudié constitue un bien commun d'un grand intérêt économique pour les populations de Farimaké, Bimbéré, Tama et Youwarou. Sa réhabilitation dans le cadre du projet constitue un immense soulagement pour les populations de Farimaké, qui parcouraient plus de 17 km pour atteindre ladite zone, source d'alimentation en eau pour de nombreux cheptels.

Les travaux effectués sur une longueur 2600 m, ont été réalisés avec l'appui du comité villageois de gestion et l'association inter villageoise de gestion du chenal, sous la supervision de la direction régionale du génie civil. Après coup, on note : i) l'alimentation précoce en eau des mares et plaines inondables ; ii) l'accès rapide des populations locales à la plaine inondable ; iii) la reconstitution de la biodiversité (zone de reproduction des poissons ; le retour massif des oiseaux migrateurs, le développement du Bourgou, etc.) ; et iv) la valorisation des zones inondées (agriculture, élevage, pêche).

De nombreuses actions ont été initiées au bénéfice des femmes, portant notamment sur la diversification des activités génératrices de revenus. Ainsi, huit groupements féminins ont bénéficié de : i) microcrédits par l'arrimage de 8 groupements féminins à l'institution de micro finance Kondo Jigima ; ii) maraîchage par la dotation en semences, produits phytosanitaires et introduction d'arbres fruitiers dans les périmètres maraîchers ; iii) banques de céréales avec 13900kg de petit mil et 5700kg de riz décortiqué et 58 sacs de 100kg de riz paddy. Ces activités ont permis d'améliorer les conditions de vie des femmes, notamment par l'augmentation de leurs revenus.

## Domaine de programme 2 : Gouvernance efficace et équitable de l'utilisation de la nature

### Des acteurs s'engagent à plus de dialogue inter sectoriel dans l'utilisation de la nature

**Au Cameroun**, l'UICN a organisé une réunion d'experts sur la problématique des activités extractives, en mettant l'accent sur l'exploration et l'exploitation pétrolière dans la plaine d'inondation de Waza Logone. Au terme des travaux, les participants ont reconnu la nécessité d'adopter de bonnes pratiques en matière d'industries extractives et de mettre en place un cadre de concertation pour favoriser la complémentarité et la synergie des interventions. L'UICN devra accompagner les acteurs dans le cadre du suivi des résultats de cet atelier.

Au niveau national, des recommandations fortes ont été formulées dont la mise en place d'un comité d'experts indépendants pour la révision des études d'impacts environnementaux. Cette rencontre a permis de poser les bases d'un programme sous-régional de l'UICN sur les industries extractives ; elle a également permis à une compagnie d'exploitation pétrolière chinoise travaillant dans la plaine de Waza Logone, de prendre conscience de la nécessité de s'ouvrir au dialogue avec les autres acteurs.

Au niveau du **Bassin du Lac Tchad**, l'Union a appuyé l'organisation de l'Assemblée Générale de la Confédération des éleveurs de bétail d'Afrique centrale pour la mise en place d'une équipe de direction et l'approbation des textes

de fonctionnement de cette confédération. L'objectif de cette confédération est d'assurer un accès équitable aux ressources pastorales des éleveurs.

**En Guinée Bissau**, le programme a animé des réunions et séances de formation sur l'exploration et l'exploitation minière et pétrolière avec les différentes parties prenantes dans le domaine des industries extractives. Grâce au projet Groupe de Travail sur le Pétrole et les industries Extractives (GTP-IE), l'UICN a joué un rôle déterminant dans l'animation des audiences publiques organisées dans le cadre de l'évaluation des impacts sociaux et environnementaux de l'exploitation minière des gisements dans la région de Varela.

**Au Ghana**, la sensibilisation et le développement de standards pour la production de l'huile d'*Allanblackia* a suscité un intérêt pour l'utilisation de cette espèce par des petites et moyennes entreprises ghanéennes. Ce développement va mener assurément à l'utilisation durable de cette espèce et bien d'autres à produits forestiers non ligneux. Les acteurs voient désormais dans l'*Allanblackia* une ressource pour créer un environnement favorable à une croissance économique, sociale et environnementale durable.



L'UICN et les organisations de la société civile en séance de travail



## Planification concertée de la gestion des paysages et des ressources naturelles

Le programme a poursuivi le renforcement de la gouvernance des ressources en eau dans le bassin de la Volta, notamment sur les aspects ci-après :

- La révision des statuts et règlement intérieur du Comité Transfrontalier de gestion des Ressources en Eau du Nakanbé (CTGEN)<sup>4</sup> jusqu'ici composé du Burkina Faso et du Ghana, afin d'intégrer les acteurs du Togo ;
- Dans le bassin du Niger, et le Haut Niger en particulier, quatre comités villageois de concertation (CVC) ont été mis en place dans le Haut bassin du Tinkisso (Guinée) avec l'appui de l'UICN et leurs textes réglementaires finalisés.

En plus de la gouvernance de l'eau, l'UICN a entrepris des actions visant à renforcer la prise en compte de l'adaptation aux changements climatiques dans les processus décisionnels en Afrique de l'Ouest, à différents niveaux et à travers plusieurs approches :

- Une note méthodologique sur l'intégration du changement climatique dans la planification locale au Sénégal a été élaborée à l'attention des acteurs locaux avec la contribution des directions techniques nationales (Planification nationale, Aménagement du territoire et de la Décentralisation Locale), du Comité national changement climatique, du Programme national de développement local et de l'Union des Associations des Élus Locaux du Sénégal ;
- Quatre Plans communaux de développement (PCD-Burkina Faso) et/ou Programmes de Développement Economique, Social et Culturel (PDESC-Mali) ont été révisés au Burkina Faso et au Mali, avec comme objectif la prise en compte de l'adaptation au changement climatique dans ces documents stratégiques locaux. Cette révision a été entreprise avec l'implication effective des responsables de la Commune de Sio, du Conseil régional de Mopti (Mali), des services techniques régionaux, des Conseils municipaux de Lalgaye, Ténado et Korsimoro (Burkina Faso) ;
- Dans le cadre de la Global Water Initiative (GWI), le consortium UICN/IIED a facilité la signature, entre le Burkina Faso et le Mali, de deux accords transfrontaliers de gestion

concertée des ressources en eau du bassin du Sourou. Il s'agit d'une part, de l'Accord portant création d'un comité technique conjoint pour la gestion intégrée des ressources en eau (CTC-GIRE) et d'autre part, de l'Accord portant création d'un comité transfrontalier de gestion intégrée des ressources en eau du bassin du Sourou (CTGS). Ce résultat permettra l'instauration de concertations régulières entre les acteurs des deux pays pour s'accorder sur la gestion de cette ressource partagée. Au niveau du Delta Intérieur du Niger, l'UICN a soutenu l'élaboration de trois conventions locales de gestion des ressources naturelles des forêts de Diangui Mody (commune rurale de Fatoma), de Tofiol (commune rurale de Bassiro) et de M'Bibba (commune rurale de Borondougou) et de la mare de Tofiol (commune rurale de Bassiro) ;

- Le processus participatif d'élaboration de la Charte du domaine irrigué dans le Bassin de l'Anambé au Sénégal, dans le cadre de la GWI, a débouché sur un projet de texte qui sera présenté pour validation aux acteurs locaux et nationaux en 2014 : cette Charte est destinée à servir de cadre juridique de référence pour une utilisation rationnelle et durable de l'eau et de la terre par l'ensemble des usagers du bassin. Une note méthodologique a été produite aux fins d'examiner les voies et moyens de transformer et d'étendre la Charte pour une gestion durable des mangroves finalisée il y a quelques années, en un protocole additionnel à la Convention d'Abidjan. Cette idée a été inscrite pour discussions à la prochaine Conférence des Parties, prévue en mars 2014 à Cape Town ;
- En RDC, l'UICN a appuyé l'évaluation de la mise en œuvre de la stratégie nationale et du plan d'action pour la protection des grands singes. Les parties prenantes ont maintenant un aperçu actualisé de la situation de mise en œuvre de ces deux instruments. Une affiche en langues Lingala, Swahili et Française a été produite et distribuée dans les provinces (Bas-Congo et équateur). L'UICN a également assisté la coordination nationale REDD+ dans l'analyse des cadres de la gouvernance forestière et soutenu la production d'un recueil des textes juridiques relatifs à l'environnement, en partenariat avec l'ONG *Avocat Vert*.



<sup>4</sup> Le Nakambé est un affluent de la Volta



## Élaboration et mise en œuvre de politiques, législations et accords adaptés

**En Afrique centrale**, le programme CARPE a mobilisé les membres des *Country teams* (Équipes Pays composées de la plus large gamme possible d'acteurs du secteur environnemental) pour soutenir de nombreuses initiatives dans le domaine des politiques et des législations environnementales :

- grâce à dix ateliers de planification et de mise en œuvre des réformes politiques et législatives dans cinq pays (Cameroun, Congo, RCA, RDC et Tchad), les acteurs ont pu jouer un rôle actif de plaidoyer auprès des instances gouvernementales, des ambassades, des parlements et de la COMIFAC ;
- les travaux de concertation entre les instances gouvernementales et la société civile du Congo, pour la révision de la loi de 2008 sur la Faune et les Aires Protégées et ses décrets d'application. L'UICN y anime une commission chargée de finaliser le dossier pour sa validation par le ministère de l'Économie Forestière et du Développement Durable (MEDD) avant sa soumission au parlement ;
- les travaux préliminaires de la première politique pour la Faune et les Aires Protégées du Congo ;
- la préparation des contributions de la société civile du Congo dans la révision de la loi Forestière aujourd'hui obsolète. La société civile a compris son rôle et sollicite un accompagnement pour participer au processus de consultation national ;
- des rencontres entre la Direction générale de la Faune et des Aires Protégées du Gabon et les acteurs impliqués dans l'exploitation des ressources sauvages pour les sensibiliser au respect des lois gabonaises sur la faune et la Directive Régionale sur la Faune et les Aires Protégées en préparation au niveau des pays de la COMIFAC.

On note également qu'après un long processus de dialogue régional sur les forêts mené par la CEDEAO avec l'appui de la FAO et de l'UICN, les ministres de l'environnement des quinze pays d'Afrique de l'Ouest ont adopté le plan de convergence pour la gestion et l'utilisation durable des écosystèmes forestiers de la région. Ce plan de convergence va permettre à la CEDEAO de mobiliser ses pays membres et ses partenaires dans la mise en œuvre de programmes régionaux cohérents pour l'amélioration des connaissances, des politiques et de la gouvernance forestières.

**Au Nigéria**, l'UICN a contribué à la revue de la version finale de la Stratégie nationale pour la gestion intégrée des ressources en eau et à l'élaboration du plan national d'efficacité de l'Eau. Ce plan fournit le cadre de la gestion des ressources en eau prenant en compte la conservation de la biodiversité et fixe la direction de l'utilisation efficiente de l'eau, sans toutefois imposer un plan national rigide.

**Au Niger**, l'UICN a accompagné, dans le cadre de la GWI qui appuie les autorités nigériennes depuis 2009, la formulation d'un contrat type de bail emphytéotique et de son cahier de charges dans le but de répondre à la notion de juste compensation des communautés affectées vivant dans la zone du barrage de Kandadji, dont les terres traditionnelles seront noyées par le futur réservoir ou transformées en périmètres rizières aménagés. Ce

travail participatif a permis d'aboutir à un contrat type de bail pour sécuriser les paysans, déterminant les droits et obligations des parties (populations locales, gestionnaires du barrage et administration locale) en application de la loi sur l'expropriation pour cause d'utilité publique. Cette proposition a été validée par des ateliers locaux et nationaux et par un panel indépendant d'experts juristes du Niger, Burkina Faso (Commission droit de l'environnement) et Mali. Cette approche intéresse aujourd'hui le ministère de l'Agriculture qui a souhaité collaborer avec la GWI pour étendre la réflexion au niveau national à travers l'Office national des aménagements hydro agricoles (ONAHA), organisme publique gestionnaire du système d'irrigation existant de l'Etat.

Avec le Modèle T21<sup>5</sup>, l'UICN s'est positionnée **au Burkina Faso**, comme partie prenante de l'économie verte en contribuant activement à un atelier de formation pour soutenir la transition nationale vers l'économie verte. Elle a également participé à l'élaboration d'une Politique nationale sur les zones humides assortie d'un plan d'action 2013-2015. Le positionnement du programme au Burkina comme partenaire de facilitation de la collaboration et de la concertation transfrontalière en matière de gestion des zones humides lui permet aussi de jouer un rôle utile à ce niveau.

L'UICN et l'IFDD ont avec l'appui technique des Experts de la Commission Droit de l'Environnement du Burkina Faso, accompagné la réforme du code de l'environnement du pays ; ils ont également soutenu l'élaboration du projet de loi sur le développement durable et le projet de politique sur le développement durable de ce pays.

Avec l'adoption finale du R-PP (Readiness Preparation Plan), **le Cameroun** a marqué un pas important au niveau du processus REDD+. Cependant, l'un des défis relatifs à ce processus reste l'identification de réformes politiques et institutionnelles appropriées. Pour aider le pays à y répondre, l'UICN a réalisé trois études portant sur (i) l'analyse des politiques et législations en matière de gestion des ressources naturelles, (ii) les mécanismes de partage des bénéfices en matière de gestion des ressources naturelles et (iii) l'analyse participative et la formulation de propositions en vue de l'adaptation des législations et des politiques environnementales. Ces études ont servi de base à l'élaboration de notes de positions portées par les différents acteurs. Au niveau sous-régional, l'appui de l'UICN a porté sur le processus de révision du plan de Convergence de la COMIFAC. Cet appui a notamment permis de mettre en exergue les thématiques émergentes à prendre en compte dans le plan de convergence révisé, telles que la REDD+, le changement climatique, l'économie verte et le genre.

**En RDC**, l'UICN a soutenu le gouvernement dans l'élaboration des textes d'application du code de l'environnement. Elle a également apporté un appui à la coalition des réseaux des ONG du secteur de l'environnement dans la production d'un guide d'animateur sur le processus REDD+ et le changement climatique.

<sup>5</sup> Threshold 21 (T21) est un outil de simulation dynamique, destiné à faciliter la planification intégrée, long terme et compréhensive du développement national

## Promotion de la société civile et du secteur privé dans les processus nationaux et régionaux

À travers le programme de petites subventions aux organisations de la société civile de CARPE, l'UICN a financé 14 microprojets pour un budget total de 250.000 \$US dans cinq pays d'Afrique Centrale (Cameroun, RDC, Congo, Guinée Équatoriale et Gabon). Ces projets ont permis de promouvoir l'engagement des organisations de la société civile dans les processus REDD+ ; la gestion de forêts communautaires ; les biens d'existence alternatifs ; le genre et la gestion des ressources naturelles. Au Cameroun, la société civile a soutenu les parlementaires et les conseillers pour leur engagement dans le processus préparatoire à la REDD+ et la gestion des revenus de l'exploitation des forêts. Ces projets ont été l'occasion de former des femmes Baka et Bantous, sur les défis du processus préparatoire REDD+.

En RDC les femmes ont été impliquées dans des actions de restauration des paysages forestiers, tandis que les populations locales du Gabon et du Congo l'ont été dans la gestion des parcs nationaux de Moukalaba-Doudou et d'Odzala Kokoua.

L'UICN poursuit son appui au CCRE de la CEDEAO avec notamment :

- l'organisation d'un forum électronique pour réfléchir à la mise en œuvre concrète des Lignes directrices pour le développement d'infrastructures hydrauliques en Afrique de l'ouest. L'Axe 2 de ces lignes directrices, intitulé « Intégrer les populations affectées comme acteurs, partenaires et bénéficiaires du projet », a été retenu pour en développer deux thèmes sous-jacents : i) Compensation et partage des bénéfices pour le développement local, et ii) Représentativité et Consultation. Les principales conclusions et propositions issues des discussions ont été synthétisées en deux documents thématiques.
- la tenue d'une Conférence régionale organisée dans le cadre du partenariat CCRE/IIED/UICN/GWI pour discuter des aspects sociaux relatifs à la mise en œuvre des recommandations de la CEDEAO sur les grands barrages. Cette rencontre a permis de partager les expériences et les leçons ouest africaines en matière de déplacement/réinstallation et partage des bénéfices avec les populations locales, de proposer des outils et des approches consensuelles pour répondre aux mesures projetées, et d'identifier les défis à relever sur le terrain.

Pour ce qui concerne la promotion de la participation de la société civile et du secteur privé dans les processus de prise de décisions ou d'élaboration d'instruments juridiques de gestion des ressources naturelles, l'UICN a accompagné la restructuration des réseaux de la CEFDHAC. C'est le cas du REPALEAC qui a finalement organisé une Assemblée Générale, avec l'appui de l'UICN, de la GIZ et de la COMIFAC. Cette Assemblée Générale a permis de valider les statuts et le règlement intérieur et de mettre en place une nouvelle équipe dirigeante.

Au niveau des pays, l'Union a coordonné la restructuration des foras nationaux de la CEFDHAC du Gabon, de la Guinée Equatoriale et du Tchad, avec comme résultats, l'élaboration et la validation des textes de fonctionnement et l'adoption des plans d'action triennaux de ces foras. A travers la Radio Environnement, l'UICN a aussi facilité la structuration du RERAC (**encadré 2**), avec comme résultats, la tenue d'une Assemblée Générale électorale, la mise en place d'une nouvelle équipe de coordination, l'élaboration et l'approbation d'un plan d'action triennal et de nouveaux textes organiques. Le Réseau s'est également étendu dans 7 pays d'Afrique centrale (Cameroun, Congo, RDC, Rwanda, Burundi, RCA, Gabon) et les membres ont vu leurs capacités techniques et matérielles renforcées (1 ordinateur, 30 casques audio et 15 microphones multidirectionnels) pour la production et la diffusion d'émissions et programmes sur le changement climatique et la REDD+.

La restructuration des réseaux a été accompagnée d'une série d'actions de renforcement des capacités de trois d'entre eux (REPALEAC, REPAR, REFADD) axées sur l'accès et le partage équitable des bénéfices issus de l'exploitation des ressources naturelles et le mécanisme REDD+.

Ces actions ont connu des succès satisfaisants puisque de plus en plus, les droits et intérêts des groupes vulnérables sont pris en compte dans les processus politiques relatifs à la gestion des ressources naturelles en Afrique centrale. C'est ainsi qu'on peut noter la prise en compte de la position de la CEFDHAC et de ses réseaux au niveau des décisions du Conseil des Ministres de la COMIFAC, de même que ses positions sur la REDD+ et les aspects genre dans la feuille de route du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo.

Dans la même lancée, le programme de la RDC a complété et publié un document du code forestier commenté et annoté. Ainsi, 750 exemplaires ont été distribués aux parties prenantes. Ce document constitue un outil de référence apprécié par les communautés locales qui en sont les principales utilisatrices.

Au Niger, l'UICN a appuyé, dans le cadre de la mise en œuvre de la GWI, la dynamisation de la Coordination Nationale des Usagers du fleuve Niger (CNU-Niger) pour la révision et l'adoption de ses textes statutaires et réglementaires. Une Assemblée générale des membres a été facilitée pour permettre à la structure de se doter d'organes dynamiques consensuels. Le principal résultat de cet appui est que la CNU-Niger a pu obtenir son agrément auprès des autorités nationales et participe désormais activement aux activités de plaidoyer pour la conservation des ressources naturelles et l'amélioration des conditions de vie des populations affectées par l'édification en cours du barrage de Kandadji.



## Encadré 2 : Le RERAC, réseau spécialisé de la CEFDHAC

Le Réseau des Radios Communautaires d'Afrique Centrale (RERAC) est un outil de gestion durable des ressources naturelles. Son but est de contribuer à la bonne gouvernance, la conservation et la gestion durable et équitable de ressources naturelles par la communication.

Avec la mise sur pied des antennes du Congo, du Rwanda et du Burundi en 2013, le RERAC est désormais présent dans 7 pays (Burundi, Cameroun, Congo, Gabon, RCA, RDC et Rwanda).

Cette extension a été rendue possible grâce à un financement de l'Agence Canadienne de Développement International, pour un montant d'environ 100 000 dollars canadiens.

Le projet bâti sur 3 composantes a permis, outre la formalisation des antennes des pays suscités, le renforcement des capacités des journalistes des nouvelles antennes en techniques de réseautage ; changements climatique et REDD ; et équipement des animateurs en petit matériel de production.

Le RERAC remplissait ainsi un des critères essentiels pour être réseau de la CEFDHAC : la présence dans au moins 4 pays. Lors de la réunion du CPR (Comité de Pilotage Régional) de la CEFDHAC (Conférence des Ecosystèmes Denses et Humides de l'Afrique Centrale), forum intégré de la COMIFAC (Commission des Forêts d'Afrique Centrale) tenue en Octobre 2013, le RERAC a définitivement été reconnu comme réseau spécialisé de la CEFDHAC.

Avec désormais environ 121 radios membres dans les 7 pays de la région (45 au Cameroun, 20 en RDC, 15 au Rwanda, 15 au Congo, 15 au Burundi, 5 en RCA, 6 au Gabon), le RERAC représente un des éléments sur lequel la CEFDHAC compte déployer sa nouvelle vision de « CEFDHAC rurale ».

En effet, lors du 6<sup>ème</sup> forum de Kigali au Rwanda en octobre 2012, il a été recommandé de rapprocher d'avantage les différentes cibles du forum, en impliquant les populations à la base comme parties prenantes. L'intégration du RERAC, facilitera sans doute cet objectif en tant outil d'information et de communication de masse et de proximité.

## Promotion de la prise en compte du genre et des peuples autochtones

L'USAID Washington, en collaboration avec l'UICN, a élaboré et finalisé un document d'analyse du genre en Afrique centrale qui devra guider la plupart des projets de conservation de la sous-région au cours des 5 prochaines années. Pour avoir plus d'impact, le programme Forêt a pris langue avec l'unité Genre de l'UICN et l'USAID pour construire un plan régional d'action Changement Climatique et Genre. Par ailleurs, l'UICN a élaboré une stratégie d'implication des femmes et des populations autochtones au processus REDD+ pour le Cameroun, la RCA et le Congo.

La promotion de la prise en compte des groupes vulnérables a eu pour effet une forte participation de ces groupes, surtout dans les ateliers organisés dans le cadre de la CEFDHAC et de la REDD+ (en moyenne plus de 40% des participants de toutes les réunions étaient constitués de femmes et de populations autochtones). L'UICN entend à l'avenir, renforcer les capacités des populations autochtones à travers des stages de formation professionnelle.



Femme Baka (village Yenga, Sud-Est Cameroun)  
en train de fabriquer le matériel de pêche



## Des outils de planification pour renforcer la gouvernance partagée

La Global Water Initiative menée par le consortium IIED/UICN a facilité des processus multi acteurs qui ont mis en évidence des problématiques diverses liées à la bonne gouvernance de l'eau et des ressources associées dans plusieurs sites de barrage en Afrique de l'Ouest, dont notamment :

- la prévention de conflits fonciers entre éleveurs et agriculteurs par la vulgarisation des plans d'occupation et d'affectation des sols (POAS) autour des réservoirs de Niandouba et du Confluent et des systèmes d'irrigation dans le bassin de l'Anambé au Sénégal. Suite à l'intervention du programme GWI dans quatre communautés rurales, le nombre de cas d'animaux mis en fourrière après égarement sur les champs des agriculteurs a considérablement diminué.
- Une assistance au Projet de Développement de l'Irrigation dans le Bani et à Sélingué (PDI-BS) à Djenné au Mali, financé par la Banque africaine de développement (BAfD), concernant les accords locaux et la répartition des terres irriguées aux petits exploitants agricoles. La BAfD et la Coordination nationale des usagers du bassin du Niger au Mali (CNU-Mali) ont recommandé au PDI-BS d'utiliser l'approche préconisée par l'initiative GWI, suite notamment à la réunion régionale GWI/CEDEAO en janvier 2013. Une mission de terrain a été réalisée en décembre 2013 pour initier une collaboration tripartite GWI/PDI-BS/CNU-Mali.
- Un appui au Programme Kandadji au Niger, qui nécessitera le déplacement de 38000 personnes, à travers des activités de recherche action, d'information, de sensibilisation et de renforcement de capacités de la société civile. L'UICN accompagne donc un processus de mise en place d'un dispositif nouveau d'irrigation intensive à travers un soutien aux droits juridiques des 38.000 personnes. La GWI a en outre accompagné la formulation d'une proposition de fonds de développement local alimenté par un pourcentage des ventes d'électricité de la future centrale du barrage. Cette proposition a le soutien de la population locale, des autorités décentralisées, des parties prenantes nationales, du groupe indépendant d'experts de l'ABN (initiative financée par la Banque mondiale) et du HCAVN ; il reste maintenant à obtenir l'approbation formelle du Ministre de l'Énergie. La GWI apporte également un soutien aux médias locaux (presse et radio) pour des visites sur site et des échanges directs avec les bénéficiaires locaux.
- Un accompagnement de la Direction Générale du projet de barrage de Fomi pour préparer au mieux la transformation sociale que vivront les 48 000 personnes à déplacer. La GWI facilite la recherche de solutions pour mettre en œuvre certaines recommandations issues des lignes directrices de la CEDEAO et de la Charte de l'eau et notamment i) un contrat novateur signé entre le gouvernement et les populations locales afin d'amener chaque partie à

respecter ses engagements respectifs, tout en garantissant les droits de chacun, pour favoriser un développement local à long terme, et ii) un fonds de développement local financé par 3% des revenus de l'hydroélectricité produite par la future centrale. Ces deux principes ont été validés aux niveaux local et national avec l'ensemble des acteurs concernés.

- Après la publication d'un atlas des réglementations des pêches, l'analyse des systèmes de gouvernance des AMP, l'analyse du contexte halieutique dans les AMP, la construction d'indicateurs de suivi participatif des pêches et l'élaboration d'outils de modélisation des plans d'aménagement, l'UICN a publié une revue globale de littérature sur la cogestion des pêches. À l'aide de ces outils, des experts des commissions de l'UICN, en collaboration avec des équipes nationales d'Afrique de l'Ouest ont identifié des critères d'analyse et de classification pour guider la mise en place de nouvelles AMP et, pour la mise en cohérence des systèmes de gestion des pêches et des AMP, dans divers contextes de pression (**encadré 3**). Un atelier final a réuni des institutions en charge de la gestion des pêches et des AMP en Afrique de l'ouest afin d'identifier les approches à inscrire dans leurs plans de travail respectifs, ainsi que les démarches et outils mis au point.

### Encadré 3 : Pour des aires marines protégées utiles au secteur des pêches

En collaboration avec la Commission Sous Régionale des Pêches (CSRP) et l'Institut de Recherche pour le Développement (IrD), l'UICN a conduit depuis 2009 le projet CEPIA, sur fonds AFD, destiné à évaluer la contribution des aires marines protégées au secteur des pêches. Souvent présentées comme des outils de gestion des ressources halieutiques, les AMP peinent en réalité à documenter leurs retombées au profit des pêcheurs artisanaux, qui les considèrent souvent comme des privations de droits. CEPIA a livré divers outils d'analyse des pressions halieutiques, des catégories de pêcheurs, de la cohérence des politiques « pêche et environnement », un cadre d'analyse de la gouvernance des AMP, et des systèmes de suivi des effets des AMP co-construits par scientifiques et pêcheurs.

Un groupe de travail « AMP & Pêche » a été institutionnalisé par la CSRP et le Réseau d'Aires Marines Protégées d'Afrique de l'Ouest (RAMPAO). Une nouvelle initiative sera lancée en 2014 avec des fonds de démarrage issus du 3<sup>ème</sup> Accord Cadre France UICN, qui permettra aux AMP ouest africaines d'utiliser des outils simples et de bénéficier de l'appui d'une task force pour réviser leurs zonages et redéfinir des règles de gouvernance et de gestion pour renforcer leur contribution au secteur des pêches, au bénéfice prioritaire des communautés riveraines.

## Domaine de programme 3 : Des solutions basées sur la nature pour relever les défis mondiaux du climat, de l'alimentation et du développement

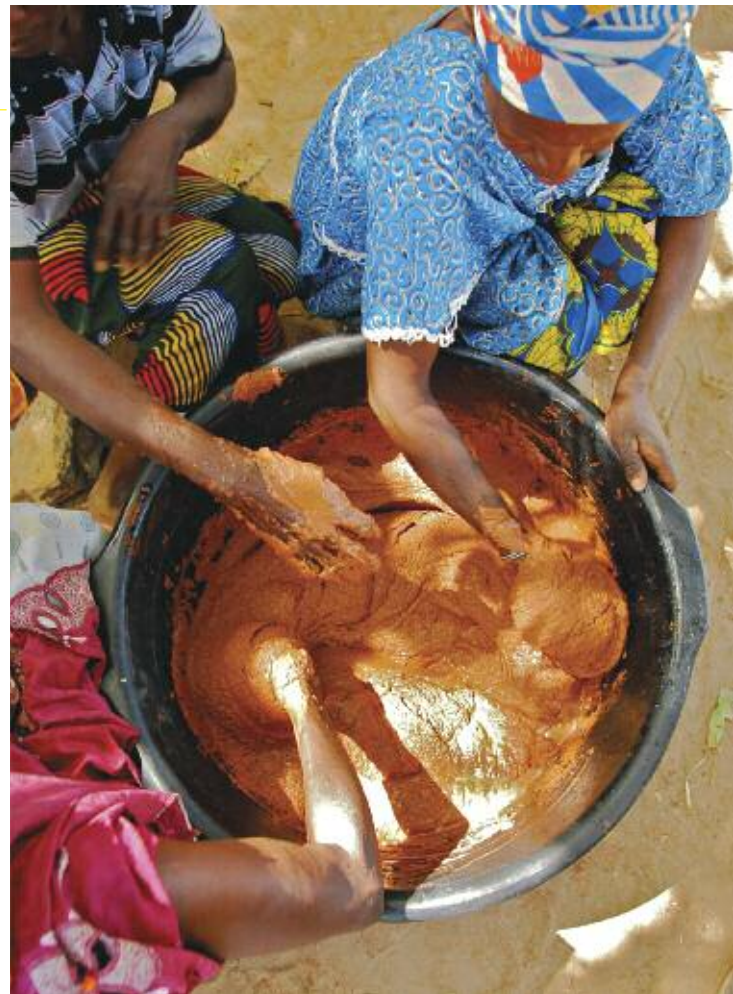
### Adaptation au changement climatique et REDD+

L'UICN a joué un rôle important dans la mise en place des organes et instances nécessaires à la construction des processus REDD+ dans les pays d'Afrique Centrale.

**Au Congo**, le programme CARPE a organisé la session inaugurale du Comité National sur le Changement Climatique, au cours de laquelle les participants ont examiné et adopté le décret relatif à la nomination des membres dudit Comité, les Termes de référence de l'autorité Nationale du Mécanisme de Développement Propre et de création du Secrétariat pour le changement climatique.

**En Guinée Équatoriale**, l'UICN a accompagné la totalité d'un processus qui a abouti à la création de la Commission Nationale REDD+, la nomination du coordinateur National REDD+ par le gouvernement, l'élaboration du plan d'action prioritaire et l'élaboration des plans de travail respectifs de la Commission Nationale REDD+ et du Forum National de la CEFDHAC.

Dans les localités de Sablogo, Silly, Cassou et Pouni **au Burkina Faso**, la résilience des espaces agro-sylvo-pastoraux a été nettement renforcée par 750 km de plantations de délimitation, 90 ha de cordons pierreux, 658 fosses fumières, 1264 foyers améliorés construits dont 85% sont utilisés, des opérations de régénération naturelle assistée et des reboisements d'espèces à usages multiples.



Valorisation du karité dans des ZOVIC, Burkina Faso

### Lutte contre la pauvreté

Dans le but d'offrir aux communautés des solutions naturelles pour relever le défi de la pauvreté, le programme du Burkina Faso a soutenu la mise en place de cinq unités de transformation de produits forestiers non ligneux, et la mise à la disposition des bénéficiaires d'outils de gestion (manuel de procédures et cahier de charges). A cela s'ajoute l'installation d'une unité de production d'huile de Balanites dans le Centre Est (Garango) et de trente entreprises rurales actuellement fonctionnelles,

ayant généré des revenus pour 497 producteurs dont plus de 90% de femmes.

En outre, un travail de recherche action sur la place des petits producteurs dans les systèmes irrigués a été conduit, avec comme thème central la question du bien-être des ménages et du renforcement de leurs moyens d'existence (innovations, dynamiques locales, gouvernance, etc.). Les résultats ont été restitués au cours d'un atelier régional en juillet 2013 à Ouagadougou.

## Renforcement des capacités

**En Afrique de l'Ouest, l'UICN collabore avec le Centre de Suivi Ecologique (CSE) et l'UEMOA pour la mise en place d'un instrument de coopération régionale au service de la réduction des risques littoraux.**

### La MOLOA : un instrument de coopération régionale au service de la réduction des risques littoraux

Suite à l'adoption d'un Schéma Directeur du Littoral d'Afrique de l'Ouest (SDLAO) (UEMOA 2011), l'UICN-PACO a été sollicité pour accompagner la mise en place d'une Mission d'Observation du Littoral Ouest Africain (MOLOA). Financée par l'UEMOA et placée sous la responsabilité du Centre de Suivi Ecologique (CSE), Membre de l'UICN, la MOLOA est un instrument de coopération régionale pour le suivi des dynamiques côtières et la réduction des risques littoraux. Elle repose sur un réseau d'observateurs et vise l'actualisation des états des littoraux ouest africains du SDLAO. Cet instrument permettra, de la Mauritanie au Bénin, d'identifier les principales situations à risque et de formuler des

recommandations aux décideurs et aux collectivités territoriales confrontées à des phénomènes d'érosion côtière et de recul du trait de côte. Les notions d'anticipation et de prospective sont centrales dans cette démarche d'aide à la décision. Pour la conduite des travaux techniques, le CSE et l'UICN bénéficient de l'appui du Groupe d'Experts Côtiers de la Commission sur la Gestion des Ecosystèmes de l'UICN. La MOLOA devra ensuite être institutionnalisée sous une forme pérenne. Il est également envisagé que les recommandations du SDLAO puissent être traduites en règlements communautaires et intégrées dans les politiques régionales de développement des zones côtières.

### Afrique de l'Ouest : apprendre à identifier les technologies d'exploitation des ressources naturelles adaptées au changement climatique

L'UICN, à travers plusieurs projets mis en œuvre en collaboration avec les systèmes nationaux de recherche agricoles (SNRA) du Burkina Faso, du Niger, du Mali, du Ghana du Sénégal et le CGIAR, a promu l'application d'une trousse à outils de planification et de suivi-évaluation des capacités d'adaptation au changement climatique. L'objectif est de développer et promouvoir les pratiques d'une agriculture intelligente au climat au niveau communautaire, sub-national et national.

Ainsi, quarante groupes d'acteurs par pays sont en mesure de conduire une analyse de vulnérabilité au changement climatique, d'identifier les stratégies d'adaptation associées et de définir une vision claire pour leur village ou communauté :

- Au niveau local, les membres des comités villageois de développement ou comité similaire, les services techniques du développement rural au niveau déconcentré, les services administratifs déconcentrés, les collectivités rurales sont habilités à s'engager dans un processus d'adaptation qui valorise durablement les moyens d'existence de producteurs agricoles.
- Au niveau central, les services de la météorologie, la recherche agricole, les services centraux en charge de l'environnement et du développement durable et les organisations non gouvernementales et internationales ont mieux intégré les liens entre les différents types de biens d'existence et les aléas climatiques ainsi que la nécessité de travailler en partenariat pour réussir le processus d'adaptation au changement climatique qui implique non seulement l'application de technologies intelligentes au climat, mais également des changements de comportements.

En plus de savoir planifier, suivre et évaluer l'application des technologies et leurs effets sur la production agricole, les acteurs ont appris à planifier, suivre et évaluer les changements de comportements. En effet, la diffusion des techniques ne peut pas aller sans changement de comportement. Les solutions basées sur la nature contribuent à relever les défis du climat, de l'alimentation et du développement lorsque les personnes, les institutions et les sociétés arrivent à adopter de nouveaux comportements.

Les exercices de planification ont permis d'identifier des technologies telles que la régénération naturelle assistée dans les cinq pays, désormais capables de renforcer les capacités technologiques des producteurs agricoles pour s'adapter au changement climatique. Cette technologie qui fait la promotion de la régénération des arbres dans les parcelles agricoles a la capacité de combattre les effets des vents violents, de l'inondation et de la sécheresse, tout en assurant le stockage du carbone. Son adoption à large échelle nécessitera de nouvelles attitudes de la part des agriculteurs et de nouvelles relations entre les acteurs.

Outre l'apprentissage par l'action conduit dans ces cinq pays, ces outils de planification et de suivi-évaluation ainsi que les résultats obtenus à ce jour ont fait l'objet de communications orales dans deux ateliers régionaux organisés par l'UICN ou ses partenaires (CCAFS, CARE International et ENDA) à Ouagadougou (Burkina Faso) et à Cotonou (Bénin), respectivement. Ainsi, cent participants travaillant pour les structures gouvernementales, des organisations non gouvernementales et internationales de sept autres pays d'Afrique de l'Ouest (Côte d'Ivoire, Bénin, Togo, Nigéria, Sierra Leone, Tchad, Gambie) ont acquis des connaissances sur l'utilisation des outils et leur rôle vis-à-vis de l'amélioration des actions d'adaptation au changement climatique.



**Le renforcement des capacités d'adaptation au changement climatique des acteurs reste une priorité et diverses activités ont été menées, aux niveaux local, national, voire régional.**

**Au Burkina Faso**, on note la formation de plusieurs catégories d'acteurs sur les outils de suivi-évaluation des changements de comportements induits par les actions d'adaptation au changement climatique. On peut citer les populations, les agents des services techniques et les autorités locales de la zone d'intervention du projet *Climate Change, Agriculture and Food Security (CCAFS)*. Au total, plus de 4355 producteurs dont 37,5% de femmes ont été sensibilisés et formés sur des thématiques intégrant les bonnes pratiques d'adaptation au changement climatique. Cette formation sur l'utilisation d'outils appropriés (ToP-SECAC) a été étendue au Sénégal, au Ghana et au Niger (encadré 4).

Le programme a diffusé, au profit des communautés vivant dans la périphérie du Parc National de Sena Ora **au Tchad**, un guide de procédures portant sur le mécanisme de financement des activités génératrices de revenus. En plus, le programme a retenu une liste de 34 microprojets porteurs, devant être soutenus par l'UICN.

**En Guinée Bissau**, les centres de pêche de Buba ont été réhabilités et du matériel de pêche conformes aux normes écologiques et aux principes de commerce équitable a été mis à la disposition des pêcheurs artisanaux exerçant dans les fleuves de Cacheu, Buba et Cacine. Les femmes transformatrices et commerçantes de poissons ont également bénéficié d'un fonds pour des microcrédits.

**En Afrique Centrale** (Cameroun, Congo et RCA), le programme de l'UICN a formé et sensibilisé quelques 2169 personnes (66,9% de femmes et 77,3% de populations autochtones) sur le processus REDD+. Divers supports pédagogiques ont été produits et diffusés à grande échelle. Parmi ces supports, on peut noter un dépliant sur la REDD+ et le changement climatique produit en 4500 exemplaires et édité en trois langues (Français, Sangho et Lingala), un document de capitalisation des leçons apprises des actions de l'UICN sur la REDD+ « *Comment aborder la REDD+ au Cameroun* », un manuel de formation portant sur les outils simplifiés sur la REDD+ édité en 500 exemplaires et un manuel sur les procédures de gestion et d'exécution des activités du Secrétariat Technique National REDD.

**Au Mali**, l'UICN a animé une formation des parlementaires sur la gestion des zones humides et leur valeur économique. En plus, les membres de trois coopératives d'éleveurs du Delta Intérieur du Niger ont été formés sur les techniques de restauration de bourgoutières pour améliorer l'alimentation du bétail. Trente membres des associations et coopératives de pêcheurs ont également bénéficié de formations sur les techniques de gestion et d'entretien des étangs piscicoles et d'empoissonnement des mares.

L'UICN a contribué à la production des rapports nationaux de la Gambie, du Mali et du Togo, sur les liens qui existent entre le changement climatique, les aires protégées et les communautés. Il s'agissait surtout de comprendre comment les communautés vivant autour des AP peuvent avoir un impact sur ces AP, et comment, du fait des impacts du changement climatique, ces dernières peuvent influencer les actions des populations riveraines.

Pour faire avancer la compréhension des questions liées à l'identification et la mise en place de mécanismes de partage des bénéfices dans les pays d'Afrique engagés dans la REDD+, le Programme Forêt en collaboration avec le Dialogue Forêt a construit une communauté de pratique entre acteurs chargés de développer les outils soutenant des mécanismes efficaces et équitables de partage des bénéfices de la REDD+. Ce dialogue entre acteurs originaires de 22 pays doit promouvoir l'émergence de politiques et d'arrangements institutionnels aux niveaux local, national et régional pour faciliter la mise en œuvre équitable de la REDD+.

**En Guinée Équatoriale**, l'UICN a publié et disséminé des données sur le changement climatique ; elle a également facilité l'appropriation de concepts clés relatifs au changement climatique lors des processus de révision des politiques forestières.

Un exercice de capitalisation a été entrepris avec l'aide de l'IED Afrique, pour mobiliser les expériences acquises par les partenaires dans la mise en œuvre de l'Initiative pour la réduction de la pauvreté et la gestion de l'environnement (PREMI) en Afrique de l'Ouest. L'exercice a permis aux acteurs de comprendre l'importance et la portée d'agir à travers des partenariats de long terme clairement établis, et entraîné une dynamique de partenariats pour la communication menant à la mise en ligne d'une plateforme électronique de partage des connaissances environnementales<sup>6</sup>, du blog scientifique Science 2D<sup>7</sup>, en collaboration avec l'Association des journalistes scientifiques du Burkina Faso (AJSBF) et de Radio Environnement<sup>8</sup> ; l'animation d'un forum électronique des organisations de la société civile pour l'initiative de la Grande Muraille Verte pour le Sahara et le Sahel avec le RESAD et la *Global Drylands Initiative* ; l'organisation avec le GWP/AO, d'ateliers de renforcement des capacités des médias en Afrique de l'Ouest sur les thèmes de l'exploitation minière et du financement de l'eau dont les produits ont été publiés dans le Bulletin d'Information *Inf'O*.

<sup>6</sup> [www.iucn.org/dialoguenvironnement](http://www.iucn.org/dialoguenvironnement)

<sup>7</sup> <http://sciences2d.org/>

<sup>8</sup> [www.radioenvironnement.org](http://www.radioenvironnement.org)

#### Encadré 4 : Appui à la prise en compte du changement climatique dans les guides de planification locale

Une grande partie des pays de l'Afrique de l'ouest est à l'ère de la décentralisation, chaque collectivité apprenant progressivement à planifier et à gérer son propre développement ; or le contexte actuel est également marqué par les impacts négatifs du changement climatique, qui sont bien perceptibles, surtout dans les zones rurales pauvres d'Afrique au Sud du Sahara dont les économies sont fortement tributaires des ressources naturelles et des facteurs climatiques.

Au Burkina Faso, le Programme d'action national d'adaptation à la variabilité aux changements climatiques (PANA) a identifié les principaux secteurs de production que sont l'agriculture, l'élevage, l'eau et la foresterie comme étant les plus vulnérables au changement climatique. L'intégration de l'adaptation au changement climatique dans la planification du développement apparaît alors comme un pré-requis pour une amélioration durable des conditions de vie des populations, en particulier dans les zones rurales pauvres.

Le programme de l'UICN apporte sa contribution à la mise en œuvre des politiques nationales à travers la génération de connaissances. C'est dans cette optique qu'elle a apporté son appui technique et financier pour la prise en compte de l'adaptation au changement climatique dans les guides méthodologiques de planification locales (Commune et région).

Les différentes étapes observées dans ce processus sont les suivantes :

**Etape 1 :** Tests de deux outils d'intégration du changement climatique (*Climate Proofing* et Trousse à Outils de Planification et de Suivi Evaluation des Capacités d'Adaptation au Changement Climatique-TOPSECAC) sur trois plans communaux de développement et trois plans régionaux de développement. Ces tests ont permis d'identifier la TOPSECAC comme particulièrement adaptée à l'objectif visé ;

**Etape 2 :** Promotion de la TOPSECAC par le renforcement des capacités des acteurs au niveau national, régional et communal ;

**Etape 3 :** Proposition d'une méthodologie d'utilisation de la TOPSECAC pour intégrer le changement climatique dans la planification locale ;

**Etape 4 :** Élaboration en collaboration avec l'ensemble des partenaires intéressés par la thématique, d'un fascicule de prise en compte du changement climatique dans la planification locale qui décrit la démarche et les outils à utiliser.



Les diguettes en cordons pierreux



## CONTRAINTES DANS LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME

Le niveau de mise en œuvre du programme est jugé généralement satisfaisant.

Certains projets ont cependant connu des retards dus à divers facteurs (procédure d'approbation ou de signature de contrat trop long, réception tardive des fonds, insuffisance de personnel administratif). On peut ajouter à ces facteurs inhibiteurs les conflits armés (Mali, RCA) et les aléas dus à des contextes électoraux tendus (Mauritanie, Burkina Faso).

En outre, le rythme de développement du programme a été ralenti par des retards dans la concrétisation de quelques nouvelles grandes initiatives.

## RESSOURCES HUMAINES

L'année 2013 a été caractérisée par des mesures de réorganisation qui avaient pour objectif de rationaliser les dépenses opérationnelles du Secrétariat de l'UICN, afin non seulement de les rendre compatibles avec ses ressources financières, mais aussi d'assurer une meilleure efficacité des services. Un des résultats de cette restructuration a été la fusion des unités Communication d'une part et de Soutien Institutionnel et de Développement (USID) d'autre part au profit de l'Unité Développement Institutionnel et Communication (DIC) ; il s'agit de mieux impliquer les Membres et Experts de Commissions dans la mise en œuvre du programme régional à travers le renforcement des mécanismes d'échanges et de communication, conjointement avec les prérogatives jusque-là initialement dévolues à l'USID.

L'effectif du personnel de la région était de 150 personnes en fin 2013, soit une baisse de 22% par rapport à 2012. La taille des effectifs devrait cependant remonter très vite, compte tenu des processus de recrutement déjà en cours pour plusieurs nouvelles initiatives. Il faut noter que ce personnel travaille en bonne collaboration avec plusieurs organisations Membres de l'UICN, des experts des différentes commissions mondiales de l'UICN et des experts indépendants.



Quelques membres de l'équipe de l'UICN-PACO à l'issue d'une réunion régionale



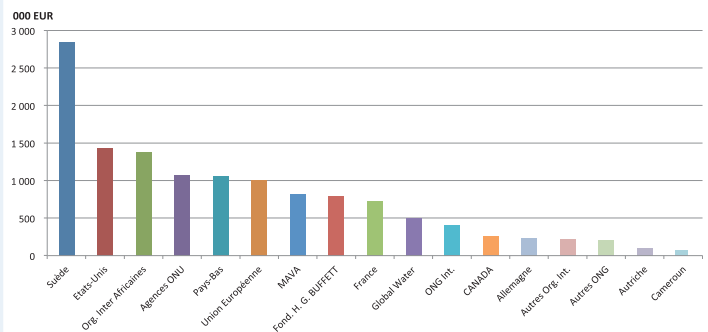
# RESSOURCES FINANCIERES

## Sources de financement

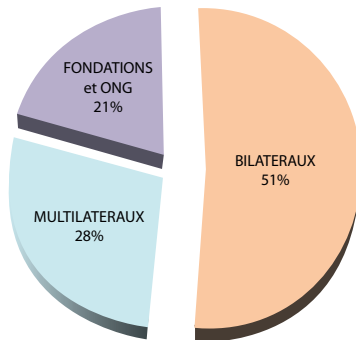
En 2013, les fonds reçus pour les projets étaient d'un montant total de 13,2 millions d'euros pour l'ensemble de la région PACO, contre 13,4 millions d'euros en 2012. Ces fonds provenaient d'une quarantaine de bailleurs de fonds, dont 9 bilatéraux, 13 multilatéraux et 17 fondations et ONG.

Les bailleurs bilatéraux apportent 51% du portefeuille dont les trois premiers, qui sont la **Suède**, les **Etats Unis** et la **Hollande**, totalisent 41% des fonds octroyés au PACO. La **Suède** est d'ailleurs devenue le principal bailleur grâce notamment au déblocage de 1,2 millions d'euros pour le nouveau programme PAGE en plus des autres projets déjà en cours.

Revenus 2013 par bailleur



Pourcentage de fonds par groupe

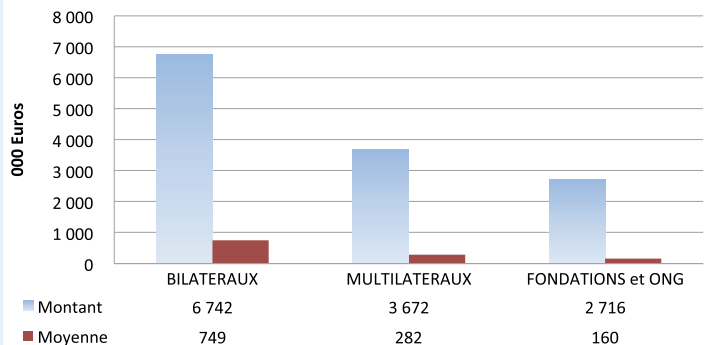


Les financements multilatéraux viennent en deuxième position avec 28%. L'**UEMOA**, finance des activités en Guinée-Bissau et au Sénégal dont les fonds reçus en 2013 étaient de 0,84 millions d'euros soit 6% du portefeuille total du PACO. Avec ce financement, les **organisations inter africaines** (BAD, UEMOA, UA, RAPAC, COMIFAC) restent le premier bailleur multilatéral.

En ce qui concerne les fondations et les ONG (21% des financements), les fondations MAVA et Howard G Buffett Foundation (HGBF) constituent ensemble les principales donatrices avec des financements de l'ordre de 0,8 millions d'euros chacun.

En analysant les ratios entre les financements et le nombre de bailleurs par type, il s'avère que les financements les plus importants proviennent des bailleurs bilatéraux (en moyenne 0,75 millions d'euros par bailleur). Bien que les fondations et ONG représentent 44% en nombre, ils apportent les montants les plus modestes (0.16 millions d'euros par bailleur).

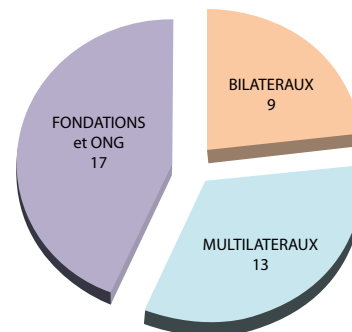
Revenus 2013 par type de bailleurs



Par rapport à 2012, **les tendances** se présentent comme suit. Des hausses substantielles pour les fonds reçus de la Suède (+€1.766.744, principalement dues au financement du nouveau projet PAGE et le déblocage des soldes pour les projets PREMI et changement climatique), la France (+€519 166 relative au déblocage de fonds de tous les projets en cours) et l'Union Européenne (+€1 000 000 reçus pour des nouveaux projets au Cameroun, Tchad et pour le Complexe WAP).

Par contre en 2013 les financements de certains donateurs ont connu une baisse significative : Hollande (baisse de 52%) ; MAVA (baisse de 60%) ; Organisations Inter Africaines (baisse 28%).

### Nombre de donateurs par groupe



## Mise en œuvre du budget

Les taux de réalisation du budget en 2013 ont été de 82% pour les revenus du Secrétariat, 89% pour les dépenses du Secrétariat et 81% pour les dépenses des projets. Ensemble, les projets et le secrétariat ont dépensé 15 857 675 euros sur un budget de 19 067 200 euros, soit un taux

de réalisation de 83%. Ce taux insuffisant explique que la prévision de revenus (frais de gestion et staff time) n'ait pas été réalisée et qu'un déficit net de 206 584 euros ait été observé en fin d'année.



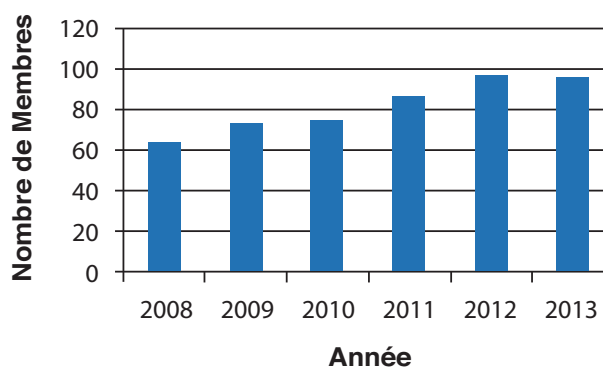
# DÉVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL ET COMMUNICATION

## Evolution des effectifs des Membres

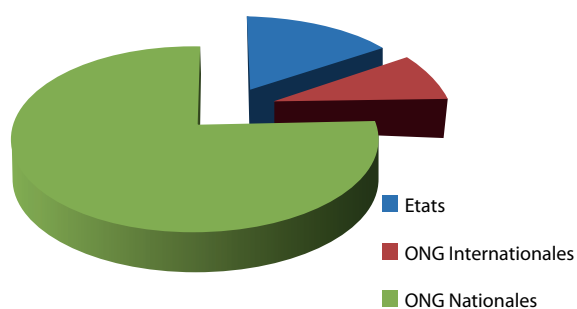
En 2013, l'UICN a admis plusieurs nouveaux membres, dont 6 d'Afrique centrale et occidentale : *Forum Congolais de la société civile du bassin du Nil* (RDC), *Synergies & Développement* (Guinée), *Centre de Recherches et d'Action pour le Développement des Initiatives à la Base* (Bénin), *Forêts et Développement Rural* (Cameroun), *Actions pour les Droits, l'Environnement et la Vie* (RDC) et *Centre d'Animation et Appui Technique aux Initiatives de Développement* (RDC).

Cependant, 7 Membres ont été suspendus pour non paiement des arriérés de cotisations. Ces derniers pourront être réadmis s'ils soldent leurs comptes avant la fin de 2014.

**Evolution du nombre de Membres**



**Nombre de Membres UICN par catégorie**



Au 31 décembre 2013, l'UICN comptait 96 Membres (contre 97 en 2011) dans 20 pays d'Afrique centrale et occidentale, dont 15 États et 8 ONG Internationales ; il existe également 6 comités nationaux (Burkina Faso, Cameroun, Congo, Guinée Bissau, Mali et Sénégal), 1 comité régional et plus de 300 membres de Commissions de l'UICN.



# Mise en œuvre de l'approche "Programme Unique"

Les Membres et les experts des Commissions de l'UICN figurent en bonne place parmi les bénéficiaires de l'ensemble des projets de l'UICN. De plus, la mise en œuvre du Programme Unique s'exprime de diverses manières en Afrique centrale et occidentale :

- Planification annuelle conjointe des activités entre Secrétariat, Membres et Commissions (Burkina Faso, Guinée Bissau) ;
- Identification de projets et programmes auprès des donateurs (UEMOA, GEF, BAFD, etc.) au profit des Membres (États de Guinée Bissau et du Cameroun) ou de leurs organisations (Autorité du Bassin de la Volta, ABV) ;
- Identification, promotion et mise en œuvre de projets conjoints (Burkina Faso, Sénégal) ;
- Délégation, par le Secrétariat, de l'exécution de projets ou composantes de projets à des Membres ;
- Négociation de petites subventions auprès des donateurs (USAID/CARPE, FFEM, PRCM, DANIDA, Sida, etc.) en faveur des ONG Membres (Programmes Forêts, Aires protégées, Burkina Faso) ;
- Organisation d'activités conjointes comme le plaidoyer auprès des décideurs, la sensibilisation des populations et de leurs organisations, etc.
- Renforcement des capacités de responsables et techniciens des États et d'organisations de la société civile (OSC), Membres et non Membres de l'UICN, dans divers domaines (gestion des aires protégées, REDD+, identification et promotion de projets, Économie de l'Environnement, Communication environnementale, etc.) ;
- Fourniture d'informations diverses aux Membres et partenaires de l'UICN sur divers sujets : opportunités de partenariat, de financement ou de formation, activités de l'UICN aux niveaux régional et global ;
- Appui aux Comités Nationaux et régional (CREMACO) des Membres de l'UICN pour leurs activités.

## QUELQUES RÉALISATIONS

**Le CREMACO** a été appuyé dans la mise en œuvre de sa stratégie de communication et de visibilité. A cet effet, des informations sur les activités et les résultats du PACO, des Membres, des Commissions et des partenaires de l'UICN ont été partagées régulièrement. De même, les règles d'utilisation du logo ont été diffusées auprès des Membres de l'UICN.

**Au Cameroun**, les Membres et le Secrétariat ont mené plusieurs actions conjointement dont l'édition du document intitulé « *Comment aborder la REDD+ au Cameroun* », la mise en œuvre du processus de plaidoyer pour l'intégration des aspects REDD sur la législation foncière et sur la loi cadre relative à l'environnement, la structuration de la plate-forme REDD et Changement Climatique des OSC du Cameroun. Les Membres ont également bénéficié d'appuis multiformes en termes de formation en matière de REDD et changement climatique ; de facilitation de la prise en compte des notes de politiques élaborées par la Recherche-Actions-Concertées Pygmées (RACOPY), le Réseau de Foresterie Communautaire (RFC), le Réseau Femmes Africaines pour le Développement Durable, antenne du Cameroun (REFADD-Cam), le Centre pour l'Environnement et le Développement (CED) et le Forest People Programme (FPP), dans le processus de révision de la loi forestière ; et de soutien médiatique par Radio Environnement.

**Au Burkina Faso**, l'UICN suit une démarche basée, dès le début de chaque année, sur un processus de planification conjointe et participative avec les Membres et les experts de Commissions basés au Burkina Faso. C'est ainsi qu'en janvier 2013, le programme a facilité l'organisation d'un atelier conjoint avec les Membres et Commissions sur le bilan de l'année 2012 et la planification concertée de l'année 2013. Parmi les résultats de l'atelier, on peut retenir la responsabilisation de certains Membres pour conduire, en fonction de leurs capacités et leurs domaines de compétence, la réalisation d'une partie des activités de plusieurs projets du Secrétariat.

**Au Sénégal**, on observe la situation inverse. Un Membre (Centre de Suivi Écologique) confie au Secrétariat de l'UICN la mise en œuvre d'une partie des activités de son projet sur la Mission d'Observation du Littoral Ouest Africain (MOLOA). En outre, une visite des réalisations de l'ONG GREEN Sénégal sur le littoral sénégalais (Rufisque, Saly et Joal) a été co-organisée par deux Membres (GREEN Sénégal et REPES) au profit des parlementaires dans le cadre du projet Fonds d'adaptation au changement climatique. L'UICN a aussi participé à la célébration des 30 ans de l'ASAN et des 90 ans du Président de l'Association, M. Alioune Diagne Mbor. Elle a également pris part à la visite effectuée aux Membres (GREEN Sénégal - réalisations de Rufisque et ASAN-siège de petit Mbao) par le juge Benjamin Herman Antonio, Président de la Commission Mondiale du Droit de l'Environnement de l'UICN.

**Au Mali**, l'UICN a développé, depuis 2010, une expérience intéressante en matière d'implication des Membres, consistant à confier totalement l'exécution des activités de terrain d'un projet du Secrétariat à deux des ONG locales Membres (Donko et Walia), l'UICN ne jouant qu'un rôle d'appui et de facilitation.



**En Mauritanie**, l'UICN a privilégié l'identification et la conception conjointe de deux projets avec l'ONG Membre Naforé : l'un sur l'adaptation au changement climatique à travers la gestion intégrée des ressources en eau de trois bassins versants, et l'autre sur la gestion intégrée des ressources et le développement local de la Tamourt En-Naaj. Avec cette démarche, le Membre est impliqué aux diverses étapes du projet (conception, mobilisation de financements et mise en œuvre).

**En RDC**, l'UICN a collaboré avec la Commission pour la sauvegarde des espèces dans l'élaboration de la liste rouge des espèces forestières exploitables et avec la Commission du Droit de l'Environnement dans le cadre du projet ARCUS et du projet Mayombe. En outre, les Membres ont participé à l'atelier de restitution de 10 ans d'activité du réseau CREF, Membre de l'UICN.

**Au Ghana**, l'ONG « A Rocha » avec le soutien de l'UICN a réalisé un guide sur la faune et la flore au parc national de Mole, aidé à la mise en place des Conseils provisoires des Aires de conservation communautaires (CREMA)<sup>9</sup> de Yazori, Wawato, Grubagu, Bawena et Kpulumbo et établi une cartographie des limites de ces CREMA.

Dans la périphérie du complexe WAP du **Burkina Faso**, l'ONG AFAUDEB avec le soutien de l'UICN a suscité la création de la ZOVIC de Matiacoali par arrêté intercommunal, dont les modalités de gestion ont été établies. De plus, la ZOVIC de

Kompienbiga a bénéficié de 27 km de pistes périmétrales, pour en faciliter l'accès et la gestion.

**En Guinée Bissau**, on note l'application la plus aboutie de l'approche sur le programme unique. Dans ce pays, tous les projets du Secrétariat sont mis en œuvre par les Membres, le principal rôle de l'UICN étant d'accompagner, de faciliter et de coordonner.

**Les grandes ONG internationales** suivantes ont également été impliquées dans la mise en œuvre d'initiatives conjointes : le WWF (Lutte anti-braconnage, gestion foncière, mines, conservation en zone marine et côtière, etc.), la FIBA (aires protégées, conservation en zone marine et côtière), la GIZ (appui aux réseaux CEFDHAC), le CIFOR (forêts), WCS (formation DU Aires protégées).

Plusieurs **Commissions** ont été impliquées dans les programmes du PACO, en particulier : la Commission de gestion des écosystèmes (sous groupe experts côtiers), la commission de survie des espèces (spécialistes des tortues marines, groupes des spécialistes de l'antilope, de l'Éléphant d'Afrique, des primates, des félins et sous-comité stratégies de conservation), la Commission mondiale des aires protégées et la Commission mondiale Droit de l'Environnement dont le président a visité quatre pays de la région (Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Nigéria et Sénégal).

Paysage au Cap Vert

<sup>9</sup> Aires de gestion des ressources communautaires



## Partenariats

Les principaux partenaires institutionnels de l'UICN ont été les suivants pendant l'année :

- **Les organismes d'intégration** : l'UEMOA (aires protégées) la CEDEAO (ressources en eau et dialogue sur les forêts), la CEEAC (lutte anti-braconnage) ;
- **Les organisations interétatiques spécialisées** : l'Autorité du Bassin de la Volta, la Commission Sous-Régionale de Pêches (CSR), la COMIFAC (plan de convergence pour la gestion des écosystèmes), l'Université Senghor d'Alexandrie (formations diplômantes relatives à la gestion des aires protégées), le CILSS (changement climatique et gestion des écosystèmes) ;
- **Le système des Nations Unies** : PNUC (Convention d'Abidjan, WCMC), PNUD et UNOPS (aires protégées) ;
- **Les réseaux régionaux** : le Réseau des Aires Protégées d'Afrique Centrale (RAPAC), la CEFDHAC (REDD+) ;
- **Les partenaires financiers multilatéraux** : Banque Mondiale (REDD+, lutte contre la désertification) Union Européenne (aires protégées), BAfD (zones humides et lutte anti-braconnage) notamment.





# LES COMMISSIONS SPÉCIALISÉES DE L'UICN SUR LE TERRAIN

## La Commission de l'Éducation et de la Communication (CEC)

### La CEC en contact direct avec l'Afrique de l'Ouest et du Centre

La Commission de l'UICN de l'Éducation et de la Communication (UICN CEC) est un réseau mondial de plus de 1000 volontaires issus de 119 pays. Les membres de la CEC apportent une expertise en matière de communication, d'éducation, de renforcement des capacités et de gestion des connaissances en appui au Programme de l'UICN et à la vision de l'UICN d'un monde juste qui valorise et conserve la nature.

La CEC a l'ambition d'engager activement les membres régionaux au plan international et de créer des occasions de dialogue là où cela est possible. L'an 2013 n'a pas fait l'exception car Dr Juliane Zeidler, la Présidente de la CEC a eu l'occasion d'échanger avec les membres de la CEC du Togo, du Burkina Faso et de la Sierra Leone.

Ces réunions visaient à avoir une meilleure perception de leur champ d'action en ce qui concerne l'éducation environnementale et toucher du doigt les défis fondamentaux auxquels ils sont confrontés.

Enthousiastes et pleins d'espoir pour l'extension de leurs réseaux, les membres souhaitaient vivement être mieux informés par la Présidente nouvellement élue sur les projets de renforcement de l'engagement, les stratégies de réseautage et quelques exemples de meilleures pratiques développées dans d'autres parties du monde.

### Extension du réseau : vers un élargissement de l'emprise de la CEC au niveau mondial

Dans le but d'engager des membres au niveau mondial à travers une plateforme très accessible, la CEC envisage de lancer son nouveau blog en début mai 2014. Ce nouveau blog permettra aux membres de partager leurs actualités sur le bon travail qu'ils sont en train de faire dans le domaine de l'éducation environnementale et d'élargir le dialogue autour des nouvelles et meilleures pratiques en matière d'approches de communication d'avant-garde.



### L'appui de la CEC au Centre d'Éducation Environnementale de la Sierra Leone

La CEC a été engagée par un membre de longue date Tommy Garnett, le fondateur du Centre d'Apprentissage de la Biodiversité et des Énergies Renouvelables (BRELC), de la Ferme de Banga à Sussex en Sierra Leone pour fournir des conseils d'expert sur le développement des capacités du Programme de Formation du Centre. Celui-ci offre une expérience d'apprentissage interactif pour tous les âges avec des activités sur le site et en milieu ouvert. Le principal objectif du Centre est de bâtir des relations entre l'homme et l'environnement.

Cet objectif est proche de celui des domaines d'intérêt clés de la Commission qui visent à diriger le travail de l'UICN sur la Cible 1 d'Aichi du Plan Stratégique pour la Biodiversité de la Convention sur la Diversité Biologique (CBD). En outre, Frits Hesselink, un membre du Comité de Pilotage de la CEC a joué un rôle essentiel en fournissant des conseils et un appui pour la création du centre et l'élaboration d'une stratégie opérationnelle.

# La Commission Survie des Espèces (SSC)

La Commission Survie des Espèces de l'UICN (SSC) est un réseau international d'experts composant la plus grande des six Commissions de volontaires de l'UICN. Elle comprend plus de 8.000 membres et la majorité de ses membres est déployée dans plus de 120 Groupes d'Experts (GE), d'Autorités de Liste Rouge (ALR) et de Groupes de Travail (GT).



Au sein de la région d'Afrique de l'Ouest et du Centre, la CSE compte actuellement 144 membres. La SSC et certains de ses GE se sont investis dans différents projets de conservation à travers l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique du Centre.

## Liste Rouge

- Un atelier de trois jours d'établissement de la Liste Rouge et de planification de la conservation pour les tortues et les tortues d'eau douce de l'Afrique Sub Saharienne (y compris l'Afrique de l'Ouest et du Centre) s'est tenu avec une participation active du GS *de la Tortue et de la Tortue d'Eau Douce* à Lomé au Togo en août 2013.
- En collaboration avec plus de 50 chercheurs régionaux et internationaux, l'Unité de la Biodiversité Marine de l'UICN a organisé un Atelier d'Evaluation de la Liste Rouge de l'UICN (à Accra en mai 2013) pour évaluer plus de 700 espèces de poissons marins présents dans l'Atlantique Est-Centrale. Pour finaliser les évaluations restantes d'environ 1.400 espèces de poissons marins présents dans la région, un troisième et dernier atelier est prévu pour se tenir au Gabon ou au Cameroun en juillet 2014.
- Les résultats des récentes évaluations de Liste Rouge de l'UICN du **genus Conus gastropode** par l'Université de York au Royaume Uni, a révélé un groupe exceptionnel d'espèces menacées au large de la côte ouest africaine et en particulier au Cap Vert. Une analyse des résultats sera publiée dans un très proche avenir. (GE *des Mollusques*).
- Le Groupe des Experts de la Girafe et de l'Okapi de la SSC de l'UICN, la Zoological Society of London (ZSL), l'Institut Congolais pour la Conservation de la Nature (ICCN) et le Gouverneur Provincial ont accueilli un atelier multi-parties prenantes à Kisangani en République Démocratique du Congo en mai 2013, au cours duquel les participants ont examiné la situation de l'okapi, mené une évaluation de Liste Rouge de l'okapi et élaboré une stratégie de conservation. Ces initiatives ont abouti à une déclaration officielle de l'UICN faisant de l'okapi une "espèce en voie de disparition" sur la base d'une réduction observée de la taille de la population  $\geq 50\%$  au cours de ces trois dernières générations.
- En RDC, des experts de la SSC ont collaboré au processus de finalisation et de validation du rapport d'évaluation du statut de 44 espèces forestières exploitées. Ce rapport a permis aux différents acteurs impliqués ou intéressés par l'exploitation forestière (secteur privé, administrations forestières, ONG et chercheurs) de s'accorder sur le statut de ces espèces vulnérables et menacées, ainsi que sur leurs aires de répartition et sur les mesures de conservation requises.
- Au Burkina Faso, l'UICN facilite avec l'appui du groupe des experts des poissons d'eau douce de la Commission Survie des Espèces (SSC), la mise en place d'une base de données nationale et l'établissement de la Liste rouge des poissons. Pour ce faire, les partenaires de l'initiative ont reçu, en mai 2013, une formation sur la méthodologie d'évaluation du statut de conservation des espèces. Dix experts nationaux du projet ont ainsi acquis des capacités qui leur permettent à présent de piloter l'élaboration d'une *Liste rouge nationale des espèces de poissons*. Après l'identification et la description de 142 espèces de poissons, l'équipe a mis en place une base de données interactive et les évaluations sont actuellement en cours pour chacune de ces espèces.



## Etudes & génération de connaissances

- La SSC, en partenariat avec le Programme des Nations Unies pour l'Environnement, Save our Species et BioPAMA, a initié une analyse de la situation globale sur la grande faune terrestre et d'eau douce de l'Afrique de l'Ouest et du Centre. Cette étude constitue une réponse partielle à la Résolution 022 (Appui aux initiatives régionales de conservation de la diversité mammifère en Afrique de l'Ouest et du Centre) adoptée par les membres de l'UICN lors du Congrès Mondial de la Conservation de 2012 et fournit une base factuelle pour les futurs efforts de conservation en Afrique de l'Ouest et du Centre. L'étude comprend une large concertation avec les parties prenantes de la région dont les membres étatiques et d'agence gouvernementale de l'UICN et devra prendre fin au premier trimestre de 2014.
- Des enquêtes préliminaires de terrain au Sénégal, en Guinée-Bissau, en Guinée et en Mauritanie ont révélé des populations dispersées de Grues Couronnées Noires, y compris de nouveaux gîtes de reproduction, même si ces oiseaux font face à plusieurs menaces locales. Ces résultats proviennent d'un nouveau programme qui a été lancé par Wetlands International et BirdLife International avec l'appui du Zoo de Chester et de la Fondation MAVA.
- Entre mai 2012 et mars 2013, le Conseil pour la Recherche Scientifique et Industrielle (Afrique du Sud) a mené et financé une étude sur le fleuve Ankobra au Ghana, pour évaluer le degré auquel les opérations minières dans le bassin affectent l'écologie du fleuve. L'étude a trouvé que les activités minières ont eu des effets négatifs sur l'abondance, la répartition et la structure communautaire des espèces de poissons et d'algues ainsi que la qualité de l'eau et a souligné la nécessité d'une restauration de l'habitat et d'une interdiction des activités minières illégales. (*GE des Poissons d'Eau Douce*).
- Plusieurs initiatives sur les tortues sont en cours dans différents pays :
  - Projet communautaire de conservation des tortues visant à lutter contre la pêche par capture, l'érosion des plages de nidification, la consommation de la viande et des œufs de tortue et à sensibiliser le public en Sierra Leone, conduit par le Programme Reptiles et Amphibiens de Sierra Leone (RAP-SL), avec l'appui financier de USFWS ;
  - Surveillance des plages de nidification et les prises accessoires au Congo-Brazzaville et en RDC ;
  - Un programme de création d'une nouvelle aire marine protégée à la Pointe Indienne ainsi qu'un programme d'appui aux organismes gouvernementaux pour l'application des règlements de la pêche industrielle;
  - Un programme d'écotourisme à Sao Tomé et Principe, et la surveillance des quatre plages de nidification dans le nord de l'île ;
  - Suivi de la situation de conservation des tortues de mer sur les plages essentielles de nidification de l'archipel de Bijagós (principalement le Parc National Marin de João Vieira et Poilão et le Parc National d'Orango) par Institut de la Biodiversité et des Aires Protégées (IBAP) avec l'appui de plusieurs projets et l'aide de partenaires internationaux (USFWS, Banque Mondiale, FEM, UICN, FIBA, MAVA, Union Européenne, ISPA) ;
  - Un profil CEPF de la Haute Guinée a été lancé au cours du dernier trimestre de 2013. Il vise à rassembler des informations à jour sur le Hotspot de biodiversité, les Aires Protégées, l'engagement de la société civile, les menaces et les politiques. Cela orientera ensuite les prochaines 5 années de financement dans le Hotspot. Bien que le projet soit dirigé par PACO à travers le Programme Espèces Mondiales (GSP), les données utilisées viennent en partie des efforts de la SSC dans la région et il travaille parfois avec les membres de la SSC eux-mêmes.





# PRINCIPALES PUBLICATIONS



Performances économiques des activités d'adaptation au changement climatique dans le bassin de la Volta, UICN-PACO, 2013, 40p.



Rapport annuel 2012 UICN-PACO : D'un programme quadriennal à l'autre, UICN-PACO, 2013, 24p.



Rapport annuel 2012, PRCM, 2013, 27p.



Les bonnes pratiques dans le cadre de la gouvernance des réservoirs de grand barrage en Afrique de l'Ouest diffusées: cas du barrage de Komienga (BF), UICN, 2013, 24p.



Guide juridique de gestion des ressources en eau au Burkina Faso, UICN, 2013, 44p.



Faire des politiques environnementales régionales un outil de gouvernance et d'intégration en Afrique de l'Ouest, UICN, 2013, 18p.



Evaluation économique des fonctions et services écologiques des écosystèmes naturels, UICN-PACO, 2013, 36p.



Comment aborder la REDD+ au Cameroun, UICN-PC, 2013, 109p.



Intégration de l'environnement dans les politiques de lutte contre la pauvreté : influencer les politiques et les pratiques par le dialogue et la diffusion des réponses innovantes, UICN-PACO, 2013, 64p.



Vers un complexe d'aires protégées transfrontalières dans les écosystèmes forestiers du Mayombe : Plan stratégique

## PUBLICATIONS AVEC CONTRIBUTIONS DE L'UICN



Stratégie genre en matière de REDD+ et adaptation aux changements climatiques en Afrique Centrale, REFADD, 2013, 41p.



Capitalisation de bonnes pratiques en matière de gouvernance autour des grands barrages : Cas de Niandouba et du Confluent au Sénégal, 2013, 28p.



Code forestier commenté et annoté - Version complétée - Mai 2013, 153p.

# LES MEMBRES DE L'UICN EN AFRIQUE CENTRALE ET OCCIDENTALE

## **BENIN : 5**

- Centre National de Gestion des Réserves de Faune
- Nature Tropicale
- Association Vive le Paysan Nouveau
- Benin Environment and Education Society
- Centre de Recherches et d'Action pour le Développement des Initiatives à la Base

## **BURKINA FASO : 9**

- Ministère de l'Environnement et du Développement Durable
- Fondation des Amis de la Nature
- Association Nodde Nooto
- Association pour la Gestion de l'Environnement et le Développement
- Association Nationale d'Action Rurale
- SOS Sahel International Burkina Faso
- Africa's Sustainable Development Council
- Association inter villageoise de Gestion des Ressources Naturelles et de la Faune de la Comoé-Léraba
- Green Cross Burkina Faso
- \* Association pour la Promotion des Oeuvre Sociales

## **BURUNDI : 5**

- Organisation de Défense de l'Environnement au Burundi - Association burundaise pour la protection des oiseaux
- Association Tubane de Gikuzi
- Forum Burundais de la Société Civile du Bassin du Nil
- Association de Protection des Ressources Naturelles pour le Bien-être de la Population

## **CAMEROUN : 10**

- Ministère de l'Environnement de la Protection de la Nature et du Développement Durable
- Forêts et Développement Rural
- Cameroon Environmental Watch
- Organisation pour l'Environnement et le Développement Durable
- École pour la formation de spécialistes de la faune de Garoua
- Centre d'Appui aux Femmes et aux Ruraux
- Chaire de Services Cameroun
- Save The Nature
- Centre International de Promotion de la Récupération
- Cameroun Ecologie
- \* Cameroon Wildlife Conservation Society

## **COTE D'IVOIRE : 1**

- Réseau pour l'Environnement et le Développement Durable en Afrique

## **GABON : 1**

- Réseau des Aires Protégées d'Afrique Centrale
- \* Agence Nationale des Parcs Nationaux

## **GHANA : 4**

- Green Earth Organization
- Institute of Cultural Affairs
- Nature Conservation Research Centre
- The Development Institute

## **GUINEE : 2**

- Ministère Délégué à l'Environnement, Eaux et Forêts
- Synergies & Développement

## **GUINEE-BISSAU : 9**

- Ministère des Affaires Étrangères, International Coopération et des communautés
- Centro de Investigação Pesqueira Aplicada - TINIGUENA
- Bureau de Planification Côtière
- Accao Para o Desenvolvimento
- Centro de Estudos Ambientais e Tecnologia Apropriada do Instituto Nacional de Estudos e Pesquisa
- Direction Générale des Forêts et de la chasse
- Grupo de Apoio à Educação e Comunicação Ambiental "PALMEIRINHA"
- Instituto da Biodiversidade e das Areas Protegidas

## **GUINEE EQUATORIALE : 1**

- Ministerio de Pesca Y Medio Ambiente

## **MALI : 9**

- Ministère de l'Environnement et de l'Assainissement
- Association Malienne pour la Conservation de la Faune et de son Environnement
- Groupe d'Appui Environnemental
- ONG DONKO - La promotion du Savoir Traditionnel
- Femmes et Développement
- Association Malienne pour la Protection de l'Environnement
- Oeuvre Malienne pour le Développement des Zones Arides
- Association pour le Développement et l'Appui aux Communautés
- Groupe Action pour l'Enfance au Sahel

## **MAURITANIE : 4**

- Parc National du Banc d'Arguin
- Club des Amis de la Nature et de la Protection de l'Environnement
- Association Naford pour la Protection de la Nature
- Nature Mauritanie

## **NIGER : 2**

- Ministère des Affaires Étrangères, de la Coopération et de l'Intégration africaine
- Réseau d'Appui aux Initiatives Locales

## **NIGERIA : 5**

- Federal Ministry of the Environment
- Nigerian Conservation Foundation
- Nigerian Environmental Study Action Team
- Savannah Conservation Nigeria
- Centre for Environmental Resources & Sustainable Ecosystems

## **REPUBLIQUE DU CONGO : 5**

- Ministère du Développement Durable, de l'Economie Forestière et de l'Environnement
- Alliance Nationale pour la nature
- Alliance-Homme-Environnement d'Afrique
- Conservation de la Faune Congolaise
- Réseau International Arbres Tropicaux au Congo

## **REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE : 1**

- Ministère des Eaux, Forêts, Chasses et Pêches

## **REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO : 8**

- Institut Congolais pour la conservation de la Nature
- Réseau pour la Conservation et la réhabilitation des Ecosystèmes Forestiers du Nord-Kivu
- Association pour les Victimes de la Répression en Afrique
- La Voix de la Nature
- Forum des Organisations Non Gouvernementales pour la Conservation de l'Environnement en RDC
- Forum Congolais de la société civile du bassin du Nil
- Actions pour les Droits, l'Environnement et la Vie
- Centre d'Animation et Appui Technique aux Initiatives de Développement

## **SENEGAL : 8**

- Association Sénégalaise des Amis de la Nature
- Ministère de l'Ecologie et de la Protection de la Nature
- ENDA TM
- Groupe de Recherche et d'Etudes Environnementales
- Réseau des parlementaires pour la protection de l'environnement au Sénégal
- Association Action Citoyenne
- Centre de Suivi Ecologique
- West African Association for Marine Environment

## **SIERRA LEONE : 1**

- Environmental Foundation for Africa

## **TOGO : 3**

- Les Amis de la Terre-Togo
- Les Compagnons Ruraux
- Jeunes Volontaires pour l'Environnement

Plus d'information sur le site web :

[www.iucn.org/annuairepaco](http://www.iucn.org/annuairepaco)

\*Candidats en bonne voie

## BUREAUX DE PROJETS

### Congo

BP : 5697 Brazzaville  
9, rue Djoueli Moukondo  
Tél : +242 28 71 28  
+242 05 556 54 43  
+242 06 656 54 43

### Gabon

BP : 10.708 Libreville  
Tél : +241 01 44 28 33  
Fax : +241 01 44 28 32

### Ghana

C/o Forest services Division  
P.O Box 527 Accra  
Tél : (233) 24 224 9678  
[iucnprojects@iucn.org](mailto:iucnprojects@iucn.org)

### Guinée

BP : 299 Kankan  
Tél : +224 655 70 45 52  
[repase@iucn.org](mailto:repase@iucn.org)

### Nigéria

6 Race Course Road, Nassarawa GRA,  
Kano, Nigéria  
Tél : +234 802 523 8195 / 803 320 9104

## PROGRAMMES PAYS

### Burkina Faso

B.P : 3133 Ouagadougou 01  
Tél : +226 50 31 31 54  
[uicnbf@iucn.org](mailto:uicnbf@iucn.org)

### Cameroun

B.P : 5506 Yaoundé  
Tél : +237 22 21 64 96  
Fax : +237 22 21 64 97  
[cameroun@iucn.org](mailto:cameroun@iucn.org)

### Guinée Bissau

Apartado 23, Bissau 1033  
Tél : +245 320 12 30  
Fax : +245 320 11 68  
[uicnbg@iucn.org](mailto:uicnbg@iucn.org)

### Mali

BP : 1567 Bamako  
Tél : +223 20 22 75 72  
Fax : +223 20 23 00 92  
[uicnmali@iucn.org](mailto:uicnmali@iucn.org)

### Mauritanie

BP : 4167 Nouakchott  
Tél : +222 45 25 12 76  
Fax : +222 45 25 12 67  
[uicnmauritanie@iucn.org](mailto:uicnmauritanie@iucn.org)

### Niger

BP : 10933 Niamey  
Tél : +227 20 72 40 28  
[uicnniger@iucn.org](mailto:uicnniger@iucn.org)

### République Démocratique du Congo (RDC)

7, avenue Chemin Bon Accueil (en face de Boukin)  
Quartier Haut Commandement  
Commune de Gombe - Kinshasa  
Tél : +243 81 794 77 11  
[rdc@iucn.org](mailto:rdc@iucn.org)

### Sénégal

Avenue Cheick Anta Diop  
2<sup>ème</sup> étage BP : 3215 Dakar  
Tél : +221 33 869 02 81  
Fax : +221 33 824 92 46  
[uicnsenegal@iucn.org](mailto:uicnsenegal@iucn.org)





**UNION INTERNATIONALE POUR LA  
CONSERVATION DE LA NATURE**

Direction Régionale  
Programme Afrique Centrale et Occidentale (PACO)  
01 BP 1618 Ouagadougou 01  
Burkina Faso  
Tél : +226 50 36 49 79  
+226 50 36 48 95  
E-mail : [paco@iucn.org](mailto:paco@iucn.org)  
[www.iucn.org/paco](http://www.iucn.org/paco)

